

JACQUES NECKER

RÉFLEXIONS
PHILOSOPHIQUES
SUR L'ÉGALITÉ

Préface par Benoît Malbranque



INSTITUT COPPET

INSTITUT COPPET
www.institutcoppet.org

Président. Mathieu LAINÉ. *Responsable éditions.* Benoît MALBRANQUE

L’Institut Coppet est une association loi 1901 dont la mission est de participer, par un travail pédagogique, éducatif, culturel et intellectuel, à la renaissance et à la réhabilitation de la tradition libérale française, et à la promotion des valeurs de liberté, de propriété, de responsabilité et de libre marché.

En quelques chiffres : 16^e année d’activité. — 190 livres parus [vendus à prix coûtant, et gratuits en numérique] — Plus de 3 000 textes disponibles en ligne. — 150 vidéos.

Réalisations notables : Œuvres complètes de G. de Molinari (24 volumes). — Petits classiques du libre-échange (6 livres). — Outils bibliographiques et archives inédites en ligne. — Documentaires vidéo dans les demeures historiques des auteurs libéraux français. — Écrits de Ludwig von Mises (14 titres).

JACQUES NECKER

RÉFLEXIONS
PHILOSOPHIQUES
SUR L'ÉGALITÉ

(1793)

Préface par Benoît Malbranque

Institut Coppet
2026

Préface

Accompagner les avancées légitimes de la démocratie tout en se protégeant des atteintes que « Sa Majesté le peuple » est susceptible de porter à la liberté, aux propriétés et à l'ordre, tel a longtemps constitué le programme assumé du libéralisme.

Necker s'en montre ici le porte-parole, et au cœur de la Révolution française, il demande aussi si le nouveau souverain populaire, substitué à la royauté, n'est pas plus téméraire et plus inexpérimenté que l'ancien, et si ses passions ne risquent pas de l'entraîner sur une pente de carnage et de destruction.

Au fond du sujet était un débat philosophique dont il demeure important de bien poser les termes. L'égalité est une conquête raisonnable ou non, selon la définition qu'on en adopte. Or pour se justifier en idée, elle doit s'enraciner dans les faits. Ainsi, on aide à la solution du problème, lorsque l'on s'exprime précisément et sans nuances, et que l'on distingue par exemple l'égalité générique de l'inégalité spécifique. Dans son essence, en effet, chaque être humain est une individualité égale, qui a un corps et une volonté, d'où découlent son droit de propriété sur lui-même et sur les choses qu'il acquiert par l'échange ou par le travail. Mais spécifiquement, tous se distinguent par la taille, la beauté, un certain degré d'adresse ou de force, etc.

Le mirage politique de l'égalité comme nivellement s'appuie sur la confusion de ces idées, pour justifier le viol des propriétés et de la liberté. Le camp du libéralisme, entendu très largement, s'est toujours méfié des révolutions, de ce carnaval intellectuel où toutes les notions sont renversées. C'est encore le sens de ce texte : il est d'inspiration conservatrice, parce qu'il est en effet des droits que nul pouvoir ne doit atteindre. Qu'il ne décourage pas cependant du progrès, en indiquant le prix auquel parfois il s'achète, mais qu'il serve à rappeler qu'il est des choses saintes, dans la société comme ailleurs, auxquels des hommes aspirant à vivre libres et heureux doivent tenir.

Benoît Malbranque
Institut Coppet

RÉFLEXIONS PHILOSOPHIQUES SUR L'ÉGALITÉ

Avertissement

Vers la fin de 1793, mais près d'une époque où tout a été dérangé pour moi, je m'occupais de réunir quelques réflexions sur l'égalité à une nouvelle édition de mon dernier ouvrage *Du pouvoir exécutif dans les grands États*. Elles avaient un rapport immédiat avec des moeurs et des opinions qui se sont affaiblies depuis la chute de Robespierre et des Jacobins ; et cependant je ne crois pas mal faire de les placer ici. Ces réflexions présentent d'une manière générale et philosophique une question qu'on aimera peut-être à considérer sous divers points de vue ; et il me semble, en les relisant aujourd'hui, qu'elles ne sont pas encore dénuées d'intérêt. On ne pourra du moins les juger étrangères ni à la Révolution française, ni aux premiers principes de l'organisation sociale.

Réflexions philosophiques sur l'égalité

Virgile nous dit qu'Éole, pour satisfaire l'orgueil et la vengeance d'une déesse outragée, frappa de son sceptre de fer la voûte souterraine où tous les vents demeuraient enfermés. Ils virent leur prison entrouverte ; et aussitôt s'échappant avec furie, ils agitent, ils renversent tout sur leur passage, les temples, les palais et les plus anciens ouvrages des hommes. Les mers s'élevèrent au-dessus des rivages, la terre parut changée dans une vaste plaine liquide, et Neptune alors prononça ce *Quos ego* devenu depuis si célèbre dans l'histoire de la fable.

Ces images poétiques semblent l'allégorie du temps présent.

Nos rois des vents, les philosophes en métaphysique, ont servi la haine et l'envie, en répandant, en propageant partout les idées théoriques et les maximes spéculatives, détenues jusqu'à nos jours dans les obscures retraites de l'école, ou soumises, dès l'instant de leur action, au joug de la sagesse et de la raison.

Jetées tout à coup sans mesure et sans direction au milieu des sociétés politiques, elles ont fait plus de ravage dans le monde moral, que les vents furieux déchaînés par Éole n'en produisirent sur la terre.

Ces abstractions idéales ont détruit les appuis de l'ordre public, les liens de la morale et les savantes gradations destinées à composer le système des gouvernements. Elles ont tout désuni, tout déplacé,

tout mis en confusion, et il en est résulté le tumulte universel dont nous sommes les témoins.

Hélas ! au milieu de ce mouvement convulsif, au milieu de ce chaos de tous les éléments politiques, qui prononcera le mot de Neptune ? qui dira *Quos ego...* pour apaiser les flots et calmer la tempête ? Sera-ce la raison ? Sera-ce le malheur ? Sera-ce la commisération ou la vengeance divine ?

Entre les divers principes métaphysiques qui servent de nos jours à remuer le monde, le plus remarquable, le plus important et par l'étendue de son influence et par la diversité de ses rapports, c'est, je n'en doute point, le principe de l'égalité tel qu'il est entendu, tel qu'il est interprété par les nouveaux législateurs de la France.

Ce principe devait plaire au plus grand nombre des hommes ; car ce n'est pas la multitude qui peut juger sainement de l'importance des gradations dans l'ordre social ; ce n'est pas elle qui peut les distinguer des gradations de bonheur, les seules dont il soit raisonnable de s'occuper, les seules dont il soit permis d'être jaloux.

Ainsi, lorsque les écrivains ou les orateurs philosophes, lorsque les législateurs d'un pays aident encore cette multitude à se méprendre, lorsqu'ils entretiennent ses sentiments d'envie, lorsqu'ils les lui donnent pour guides, elle doit s'attacher avec enthousiasme à toutes les idées de parité, d'égalité, de nivelingement absolu ; et ces idées singulières sont si nouvelles sur la terre qu'aucune expérience n'a pu encore avertir de leur illusion et de leur danger.

Il appartenait aux hommes éclairés, à cette partie d'une nation qui peut connaître les vérités par l'exercice du jugement et de la pensée, il leur appartenait de prévoir toutes les conséquences d'un pareil système ; mais emportés par le charme de la nouveauté, ou dupes eux-mêmes de leurs abstractions, ils sont entrés glorieux dans le labyrinthe de leur métaphysique ; et quand ils ont voulu de temps à autre en sortir, quand ils ont essayé de ramener vers des sentiers plus ouverts ou mieux connus la foule qui les suivait, ils ont vu qu'il n'était plus temps ; ils avaient perdu leur autorité par l'effet de leur propre doctrine : car en proclamant les hommes égaux, en appelant le peuple à exercer ses forces, et lui en donnant le secret, lui supposant encore, par flatterie, les lumières qui furent et seront toujours le fruit de l'éducation, ils ont décidé sa confiance, ils ont créé son hardiesse, et le petit nombre de principes mis en avant par ses instituteurs sont devenus le type de ses prétentions et le commencement de sa toute-puissance.

Examinons cette égalité dont on entretient les hommes, cette égalité dont la chimère ne sert qu'à les tromper et à les rendre injustes.

Elle est incompatible avec l'ordre public ; elle contrarie essentiellement la liberté ; elle est encore en opposition avec la morale ; elle ne s'accorde pas même avec le bonheur individuel. Voilà les vérités que je me propose de développer.

De l'égalité dans ses rapports avec l'ordre public et avec la liberté

La grande source des erreurs philosophiques qui ont jeté le désordre au milieu de la France, après avoir égaré ses législateurs, c'est le peu d'attention qu'on a donné au principe de la subordination dans les grands États, c'est le peu de réflexions qu'on a fait sur les conditions nécessaires à l'empire des lois et au maintien de la discipline sociale.

On a cru que la soumission d'un grand peuple aux obligations imposées par un petit nombre d'hommes, était une affaire simple, une circonstance presque sous-entendue et le résultat nécessaire des peines infligées à ceux qui enfreindraient l'ordre public.

On ne pouvait ignorer que dans tous les pays du monde il avait existé des rangs, des gradations et des liens d'égards et de respect qui servaient à entretenir la subordination au milieu des sociétés politiques ; mais en se souvenant que la plupart de ces distinctions avaient été fréquemment un motif de triomphe ou d'orgueil pour les uns et un sujet d'humiliation ou d'envie pour les autres, on a fixé toute son attention sur ces rapports d'homme à homme et l'on a perdu de vue l'utilité politique des différences d'état, de rang et de fortune.

Frappés de cette manière par un seul aspect, livrés à une seule impression les nouveaux philosophes de France ont considéré toutes les inégalités comme le simple produit d'un système d'injustice

et d'oppression, imaginé et soutenu par les préjugés de l'intérêt personnel. Ils ont ensuite donné le nom de tyrannie à tout ce qui avait une fois blessé leur amour-propre, et ils ont voulu que l'on considérât comme une délivrance le règne à jamais terrible de leurs opinions et de leurs principes.

Ils se croyaient éclairés plus que d'autres par la science et par la méditation, et cependant ils se sont conduits comme les chefs d'une horde de barbares, en détruisant toutes les pompes du monde moral et en provoquant l'uniformité par un rabaissement universel.

Enfin, détournant leurs regards du plus merveilleux des phénomènes, de l'union civile et politique de vingt-cinq millions d'hommes, ils ont cru que l'ordre public pouvait être maintenu, dans un immense pays, sans aucune des gradations qui préparent aux sentiments de respect et d'obéissance, et sans aucune des séparations destinées à préserver l'autorité de toutes les familiarités qui l'avilissent.

Ils auraient cru dégrader la puissance du raisonnement, ou plutôt cette force argumentative dans laquelle ils avaient mis leur confiance, s'ils s'étaient abaissés à ménager l'assistance de l'imagination ; s'ils s'étaient abaissés à faire usage des moyens employés de tout temps envers la faiblesse humaine ; et dédaignant ainsi les leçons de l'histoire, ils ont voulu reprendre, par le commencement, l'organisation sociale et la régler toute entière sur un modèle idéal et sur un plan spéculatif qui n'avait jamais été soumis à aucune épreuve.

Cependant il était philosophique aussi de démêler, par l'observation, tout ce qu'il y avait de singulier et de mystérieux dans l'établissement de l'ordre ; il était philosophique aussi de voir ou de reconnaître que, de la part d'un grand peuple, l'habitude du respect et de la subordination ne peut jamais être un simple produit de la réflexion.

Les hommes sont rarement doués de la capacité d'esprit nécessaire pour rendre à la loi un hommage éclairé : il faut même un assez long circuit dans la pensée pour apercevoir l'analogie de l'intérêt personnel avec l'intérêt public. Aucune éducation ne peut rendre facile, ne peut rendre au moins universelle, une perception si compliquée ; et il n'est rien de plus absurde que d'en concevoir l'espérance auprès de cette classe nombreuse de l'ordre social qui est obligée, par sa fortune, de se consacrer au travail dès les premiers développements de ses forces.

C'est donc par un sentiment, et non par une opinion, qu'on doit attacher la grande masse des hommes aux vérités conservatrices de l'ordre public. Les conseils de l'esprit ne nous dirigent que par intervalles. Il faut les appeler, il faut les requérir, et se trouver encore soi-même en calme, pour y prêter une oreille attentive. Les inspirations du sentiment sont en nous, avec nous, à tous les instants, et c'est par elles seules que nous pouvons être gouvernés dans l'habitude journalière de la vie.

L'idée de la liberté, cette idée la plus simple et la plus séduisante de toutes, semblerait n'avoir besoin d'aucune assistance pour régner en souveraine sur

l'esprit de la multitude, et cependant on a cru devoir lui attirer des partisans par des symboles extérieurs propres à fixer l'attention du peuple et à prévenir son inconstance. L'autel de la liberté, l'arbre de la liberté, le bonnet, le drapeau de la liberté, les devises, emblèmes, tout a été inventé pour remplir ce but et pour parler aux sens. Il faut bien plus de soins, il faut bien plus de lignes visibles pour entretenir l'habitude du respect et envers la loi et envers les personnes revêtues de quelque autorité dans un grand État ; car la nécessité de l'obéissance et de la subordination est une sorte d'abstraction à laquelle il importe de donner de la vie, par tous les moyens propres à captiver l'imagination des hommes.

Or, entre ces moyens, il n'en est aucun dont l'effet soit plus certain et plus doux cependant que le spectacle habituel des différentes gradations introduites par le temps au milieu des sociétés politiques.

Il importe sans doute que ces gradations soient proportionnées à la nature du gouvernement dont on a fait choix ; mais n'en admettre aucune ou ne les autoriser que d'une manière passagère, mobile et transitoire ; mais proscrire également et les distinctions qui dépendent de la naissance et celles qui dérivent des différences d'état, des différences de fortune, des différences d'éducation, des différences de propriétés territoriales ; rabaisser encore la dignité des places auxquelles l'administration publique est attachée, en livrant ceux qui les occupent à toutes les censures et à toutes les moqueries ; exposer même aux dérisions d'une multitude égarée

le caractère imposant des ministres de la religion, et affaiblir ainsi le salutaire ascendant des premiers instituteurs de la morale ; briser enfin jusqu'aux liens qui servent à garantir le respect des enfants pour leurs pères, c'est introduire un système incompatible avec l'ordre public ; c'est, en haine de toutes les gradations sociales, établir et favoriser la plus funeste anarchie.

On a conçu l'idée d'une égalité parfaite, et l'on n'a pas songé que, pour détruire la considération de tous les dépositaires de l'autorité, il suffisait peut-être de substituer la familiarité des manières aux formes extérieures qui entretiennent les hommes dans l'habitude des égards. Le respect est une plante étrangère à notre nature égoïste ; c'est le temps qui les a greffées l'une sur l'autre ; et une fois séparées d'une main maladroite, elles se réuniront difficilement.

Considérons encore sous d'autres rapports le sujet que je traite.

Nous aspirons en commun à un changement de situation, et tous nous aimons, nous cherchons les nouvelles perspectives : c'est le résultat indestructible de notre organisation morale. Nous ne sommes donc contenus dans nos vœux et dans notre ambition inquiète que par les différents cercles formés au sein des sociétés politiques dont nous faisons partie. Ces divisions conventionnelles ne sont pas séparées les unes des autres par des barrières indestructibles ; elles opposent simplement un salutaire obstacle aux dangereux efforts d'une aveugle jalouse ; et il faut bien laisser subsister

quelques compartiments, au milieu de nos rassemblements immenses, si l'on veut empêcher que les nombreux habitants d'un vaste empire ne s'entremêlent avec confusion et ne visent tous au même but, ne tirent tous au même prix dans la carrière de la vie.

C'est appelés aux mêmes prétentions, ou attirés d'une manière égale vers les idées de pouvoir et d'autorité, que les hommes à l'envi se disputent leurs rôles ; et lorsque la société toute entière est composée de rivaux, lorsqu'il n'y a plus de distance entre ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés, aucune subordination ne peut subsister ; et c'est à la concurrence de toutes les vanités, c'est à leur émulation déréglée que l'ordre social est immolé.

Tel est l'état de la France, et telle sera la destinée de tous les pays d'une grande étendue, lorsqu'on y posera pour base de l'union politique l'égalité la plus parfaite.

La société est une combinaison de notre esprit, une œuvre de nos mains : on ne peut y trouver ce que nous n'y avons pas mis ; et au temps inconnu où elle fut inventée pour la première fois, à l'époque où elle fut composée d'une manière régulière, ce ne fut pas l'égalité, considérée dans toutes ses acceptations, qu'on se proposa de maintenir ; on voulut au contraire garantir d'une injuste atteinte les inégalités de fortune, qui étaient et qui devaient être le résultat nécessaire de la gradation des forces, et de la différence des talents.

Nous avions travaillé dans le sens de la souveraine sagesse, lorsque, pour l'établissement de l'ordre public, nous nous étions appliqués à tenir en harmonie les diverses inégalités de notre nature morale et de notre nature physique, au lieu de chercher aveuglément à les niveler ou à les détruire.

Contemplons l'univers, et nous verrons qu'il est composé tout entier de variétés et de dissemblances. La puissance inconnue qui le gouverne a dirigé ce beau système vers un seul but, comme elle l'avait fait dépendre d'une seule pensée ; et le bonheur des êtres animés se présente à nous comme l'explication la plus vraisemblable d'une si merveilleuse organisation et du plus incompréhensible des mystères. Nous nous étions donc associés en quelque manière à l'esprit de la création, lorsque profitant de l'intelligence perfectible qui nous a été donnée en partage, nous avions copié, dans la construction des sociétés politiques, les traits caractéristiques de l'ordonnance du monde.

Il est permis, sous ce rapport qui nous élève et nous glorifie, d'arrêter un moment notre attention sur les difficultés qui ont dû s'opposer à l'union régulière des hommes en corps de nation, et sur les difficultés plus grandes encore que nous avions à vaincre pour maintenir et perpétuer un pareil accord, pour soumettre à l'empire d'une seule loi le choc tumultueux de tant de passions, et le mouvement inconstant, l'action toujours divergente d'une multitude innombrable d'intérêts et de volontés.

L'ordre public au milieu des sociétés politiques, comme l'harmonie des grandes forces de la nature

au milieu de l'univers, présente à nos regards un résultat dont la simplicité affaiblit trop souvent notre admiration ; et l'habitude du même spectacle achève de nous rendre insensibles aux miracles du monde physique et aux phénomènes du monde moral.

Cependant lorsque nous décomposons en idée les divers éléments unis par l'ordre social, ou lorsqu'au moment de sa ruine nous commençons à connaître et à compter le nombre infini de parties dont il avait été formé, nous sommes alors étonnés qu'on ait pu mettre ensemble et disposer avec régularité tant de principes en contradiction, tant de droits en dispute, tant de prétentions en rivalité.

Aussi ce n'est pas la science des législateurs qui seule a rempli cette tâche ; elle n'eût rien fait sans l'aide du temps et sans toutes les clartés que l'expérience a répandues sur la route du génie et sur les recherches de la pensée.

Voulons-nous apercevoir plus distinctement cette vérité ? voulons-nous avoir une première idée de tous les sujets de désunion, de tous les motifs de discorde qui s'opposaient à l'établissement d'un ordre social ? Jetons alors un coup d'œil sur la vaste scène du monde. Qu'y voyons-nous ? Des êtres intelligents, mais occupés chacun de leur intérêt individuel. Des êtres dirigés, dominés par l'amour d'eux-mêmes. Des êtres qui, par le don de la prévoyance, attachent à l'avenir comme au présent leur indomptable personnalité et qui prolongent ce sentiment jusque dans les espaces tracés par leur imagination. Des êtres encore détournés des idées

et des vertus sociales par les inquiétudes de la jalousie et par les déchirements de l'envie. Des êtres qui ont à régler, non pas seulement des passions toujours ardentes et déterminées par un instinct impérieux, mais qui ont encore à diriger, dans les nombreux détails d'une vie compliquée, la liberté qui leur a été donnée de faire du bien ou du mal et le dangereux pouvoir dont ils jouissent de nuire, à tous les instants, ou à eux-mêmes ou aux autres. Des êtres semblables entre eux dans les apparences, mais doués de facultés morales inégalement perfec-tibles, et qui forment, sous ce rapport, une gradation progressive de raison, d'esprit et de talent, et dont les échelons innombrables s'étendent depuis les premiers traits de la civilisation, depuis les proximités de la plus profonde ignorance jusqu'à ces perceptions sublimes, l'un des rayons peut-être de la lumière céleste. Des êtres encore, divers les uns des autres et par leur éducation et par leur caractère et par les sentiments qui appartiennent aux différents âges de la vie. Enfin des êtres dispersés sur une terre dont les reproductions sont limitées, tandis qu'eux et leur race croîtront toujours en population, conformément aux lois de la nature, arrivent, par leur prospérité même, à se disputer les moyens de vivre et à se mettre en guerre pour les obtenir.

Cependant, c'est du milieu d'un pareil conflit, c'est du chaos de tant de prétentions, de tant d'intérêts, de tant de volontés, qu'on a vu naître une admirable harmonie ; qu'on a vu des millions et des millions d'hommes, ennemis ou rivaux par leurs besoins et par leurs passions, se rassembler en paix

dans un petit espace, se mêler sans confusion, se rapprocher sans crainte et garder chacun leur place au milieu d'une scène mouvante et d'une agitation perpétuelle. Je n'en doute point, si l'on s'adressait à un être intelligent, mais qui, loin du commerce des hommes, n'aurait acquis encore aucune idée sur la contexture des sociétés politiques, et si on l'instruisait, pour la première fois, de toutes les circonstances de cette organisation singulière ; si on lui apprenait comment on est parvenu à concilier un nombre infini d'obstacles et de contrariétés, comment on a converti tant de principes de discorde et de confusion dans un système harmonieux, il considérerait le succès de cette entreprise comme un des plus admirables résultats de l'esprit humain. Et si, rentré dans sa solitude pour y méditer sur les rapports qui existent entre l'industrie des hommes et la marche de la nature, on venait tout à coup lui annoncer qu'un petit nombre de fanatiques, aidés servilement par leurs aveugles disciples, ont détruit, presqu'en un moment, l'ouvrage du temps et du génie, cet ordre social dont la seule idée étonnait l'entendement, et qu'ils ont conçu ce projet, qu'ils l'ont exécuté, en haine théorique de la variété des formes ou de la hauteur inégale des colonnes destinées à soutenir une construction si savante, il demanderait le nom de ces barbares, il voudrait savoir dans quel pays sauvage ils ont pris naissance, de quelles forêts ils sont descendus, et il ferait des questions sur leurs mœurs, leurs usages, leur langue et leurs vêtements.

Ces images, dira-t-on peut-être, ces comparaisons, ces apogues, n'ont aucune application réelle au temps présent. Nous apercevons bien, dans un même cadre, et l'anarchie qui règne en France et les principes d'égalité qu'on y professe ; mais on ne peut attribuer à ces principes la désorganisation du gouvernement, puisqu'en abolissant tous les rangs, en niveling toutes les conditions, on a conservé des magistratures, et que ces magistratures sont investies d'une autorité spécialement destinée au maintien de l'ordre public.

Ce raisonnement que chacun peut faire, que chacun peut entendre, saisit d'abord par sa simplicité ; mais il perdrait toute sa force s'il était vrai qu'aucune autorité ne pût subsister longtemps sans violence au milieu d'un système d'égalité parfaite.

Développons cette proposition. Il n'en est aucune dont les conséquences soient plus importantes et plus étendues.

Les hommes ont été entraînés à penser que l'autorité se créait au commandement de la loi, parce qu'assemblés en corps de nation, ils avaient la faculté de conférer cette autorité ou à un monarque ou à un petit nombre d'élus ou à une classe plus nombreuse de citoyens. Ils ont été trompés par la ressemblance de ces deux idées ; mais elles sont très distinctes aux regards d'un observateur attentif.

La concession d'une autorité, son adjudication solennelle, sont par leur nature des actes positifs, des actes clairement, nettement figurés ; mais la formation de cette autorité est une opération mo-

rale dont le succès dépend d'un nombre infini d'idées préparatoires.

Les peuples ou leurs représentants confèrent donc un pouvoir à qui bon leur semble ; mais cette délégation devient nulle, si *telle chose* que l'autorité, est incompatible avec les éléments politiques dont on a composé le système social, et si elle ne peut se maintenir, si elle ne peut exister au milieu des opinions dont on a pénétré tous les esprits.

Ces opinions, soit qu'elles aient un fondement réel soit qu'elles dérivent d'un simple préjugé, seront toujours, parmi nous, la force dominante. C'est sans aucune médiation, sans aucun pouvoir représentatif qu'elles nous commandent. Elles ne sont point, comme la loi, une supposition de la volonté générale ; leur empire est direct, évident et sans cesse avoué, et le législateur essaierait vainement d'élever et de maintenir une autorité qui serait en contraste avec elles.

Ainsi, quand on a dit aux hommes, vous êtes tous égaux ; quand on leur a présenté cet axiome sous toutes les formes ; quand on s'est aidé de tous les raisonnements et de toutes les illusions pour attacher la multitude à des idées, si douces dans leurs commencements, si séduisantes dans leurs apparences ; quand on a détruit, pour ainsi dire, en présence de la multitude assemblée, et les échelons et les rangs et les supériorités de tout genre ; enfin, quand on a rempli ses regards de ce nouveau spectacle, quand on l'a divertie du bruit de tant de chutes et qu'on a frappé ses sens de toutes les manières, c'est véritablement n'avoir aucune idée de la

nature de l'homme, que de croire encore à la puissance d'aucune autorité morale, d'aucune autorité indépendante des menaces et de la contrainte. Toutes les séparations ont été détruites, toutes les bornes de l'imagination ont été reculées, toutes les prétentions ont été mises en mouvement ; il n'est plus temps d'arrêter personne, chacun veut influer sur le gouvernement, chacun veut avoir sa part du plaisir de commander, chacun veut se placer sur les avenues du pouvoir et de l'autorité. On veut s'y faire écouter, on veut s'y faire craindre, et l'on court tumultuairement dans ces routes nouvelles, où les uns sont entraînés par la curiosité, les autres par le désir des applaudissements, et tous par l'espérance confuse de varier leur situation ou de changer de fortune.

Il faut bien se le dire, on est parvenu par un nivellement absolu à ne composer, à ne présenter qu'une seule perspective ; et en fixant tous les regards vers le même objet, tous les intérêts vers la même idée, on a fait des hommes de France autant de rivaux, et la nation la plus nombreuse de l'Europe semble rangée en amphithéâtre et convertie en un vaste lycée politique, où l'on se dispute sur les diverses manières de commander, sans s'apercevoir que le peuple entier est entré dans la salle et qu'il ne reste plus personne en dehors pour obéir.

On a bien fixé, par écrit, le nombre des législateurs, le nombre des magistrats, le nombre des municipes ; mais comme on a rapproché tous les hommes par les idées d'égalité et par la solennité qu'on a donnée à ces nouveaux principes, aucun

sentiment de respect ne trace, ne garde l'enceinte des différentes autorités, et toutes sont exposées aux approches de ce nombre infini de familiers, qui attendent leur tour pour gouverner et qui exercent à l'avance un pouvoir redoutable et dans les clubs et dans les sociétés affiliées, et dans les places publiques et dans ces galeries où l'on voit les premiers venus former autour des législateurs, autour des administrateurs et des juges, un double et triple rang de spectateurs bruyants, de juges passionnés et d'agitateurs indociles.

Les Solons de la France ont compté sur le frein de la loi pour tenir chacun à sa place ; mais ce frein, suffisant dans les occasions communes, et lorsqu'un petit nombre d'hommes égarés par leur intérêt particulier attaquent imprudemment l'intérêt public, ce frein n'a plus assez de force pour réprimer les désordres qui prennent leur source dans les prétentions sociales et dans les passions politiques. La lutte alors est trop grande, l'opposition est trop générale ou trop renouvelée pour céder à l'autorité de la loi. L'opinion seule peut maîtriser ou diriger ces sortes de mouvements ; et lorsqu'on dédaigne son secours pour le maintien de l'ordre public, lorsqu'on veut y suppléer par le sentiment de la crainte et par l'exercice habituel des rigueurs et des vengeances, on se livre à la plus injuste et à la plus absurde des tyrannies.

Ce n'est pas seulement dans un vaste pays comme la France que les idées d'égalité parfaite et leur célébration perpétuelle s'opposent au maintien de l'ordre. Il faut sans doute moins de gradations

entre les hommes dans les sociétés étroitement circonscrites. Plus près de la loi, ils en connaissent mieux les rapports avec la raison et avec l'intérêt public, et ils concourent en commun et d'une manière immédiate à la confection du code civil et politique ; mais aucune de ces circonstances, particulières aux petites républiques, ne préserveraient leur gouvernement des dangers de l'anarchie, si l'habitude du respect envers les chefs de l'État était tout à coup détruite ; et tel est l'effet nécessaire d'un rapprochement familial entre toutes les conditions ; tel est l'effet nécessaire du système exagéré d'égalité parfaite ; tel est l'effet nécessaire de ce nivellement qui n'eut jamais d'exemple, et qui, proscrivant jusque dans le langage et dans les manières tous les genres d'égards et de différences, ramène les hommes à l'état sauvage, et rend nulles, pour l'ordre social, les distinctions les plus réelles, celles qui naissent de toutes les différences et de toutes les supériorités d'éducation.

La nature avait eu sans doute une autre vue, lorsque douant l'espèce humaine de la plus belle des prérogatives, de la faculté de se rendre meilleur et de perfectionner son intelligence, elle en soumit néanmoins l'entier développement aux secours de l'enseignement, aux résultats d'une longue étude et aux efforts soutenus d'une constante application ; car de telles conditions ne pouvaient être remplies, d'une manière égale, au milieu d'un monde où la lente reproduction des fruits de la terre et les soins assidus qu'exige leur culture obligent le plus grand nombre des hommes à dévouer leur vie à des

travaux corporels, dès les commencements, dès les premiers essais de leurs forces physiques.

Tout semble donc indiquer que, selon les lois de répartition établies par l'ordonnateur suprême de la nature, l'autorité publique comme l'instruction, comme la sagesse, ne pouvait pas appartenir à toutes les classes de la société.

On se défend, je le sais, d'avouer et de reconnaître les supériorités introduites au milieu de nous par l'éducation. On croirait, en les admettant, préjudicier au système de l'égalité politique, et l'on s'environne d'autorités pour en poser aux autres et pour se tromper soi-même. On cite alors l'éloquent écrivain qui s'est rendu l'accusateur des lumières et des connaissances ; mais ce philosophe célèbre, le même que les législateurs de France ont choisi pour patron, et qui rechercha les honneurs de la singularité dans un moment où il ne présageait pas encore toute la gloire que lui assurait son génie, ce philosophe n'a jamais supposé que sa doctrine fût applicable à des sociétés déjà formées ; il donna des regrets à la simplicité des premiers temps, mais il ne nous a point dit que des sauvages fussent habiles à gouverner le monde.

Ce n'est pas d'ailleurs à l'acquisition de la science que se réduisent pour nous les bienfaits de l'éducation ; nous lui devons le développement de notre raison, l'affermissement de notre sagesse ; nous lui devons surtout l'adoucissement de nos mœurs. Les hommes, par leur réunion en grandes sociétés, ont tellement multiplié leurs intérêts, ont tellement compliqué leurs rapports, qu'un instinct

naturel ne leur suffit plus. Les vertus publiques surtout ont besoin d'être entretenues par l'étude et par la méditation ; et je ne sais si nos sentiments même, si la bonté, l'indulgence, si la clémence et la compassion peuvent avoir aucune fixité, quand on n'a jamais réfléchi sur les faiblesses des hommes, quand on n'a jamais observé les périls dont leur morale est environnée et quand on n'a jamais apprécié leurs moyens de défense.

La diversité de nos perceptions sert encore à nous garantir de la domination d'une seule pensée ; et peut-être que la balance des pouvoirs, cette condition dont on a si souvent rappelé l'importance en traitant des constitutions sociales, s'appliquerait encore raisonnablement à l'organisation de notre esprit. En effet, l'homme réduit par sa nature ou par le défaut d'éducation à un petit nombre d'idées, est bientôt commandé par elles impérieusement, et tous les genres d'excès sont un résultat nécessaire de leur tyrannique oligarchie.

La France offre aujourd'hui la démonstration de cette proposition philosophique. Un ou deux principes de gouvernement ont été placés dans la tête du peuple ; et s'y trouvant comme isolés au milieu du vide absolu de toute autre espèce d'idées politiques, ils y règnent en souverains maîtres. Aucune pensée médiatrice, aucune réflexion parallèle, aucune notion accessoire, aucune balance enfin n'arrête leur despotisme ou ne tempère leur pouvoir. De là tant de folies, tant d'emportements, tant d'aveugles fureurs. Non, la modération, cette vertu du cœur et de l'esprit, ne s'unira jamais à l'igno-

rance. Il y aura des exceptions, mais elles seront rares.

C'est donc avec juste raison que l'éducation, ce commencement de toutes les idées et de toutes les connaissances, doit être mise au rang des suprématies qu'une nation doit respecter pour son propre avantage.

On croira peut-être détruire ou rejeter les conséquences de cette vérité, en faisant observer que les disparités d'éducation doivent leur origine à la différence des propriétés ; qu'ainsi tout serait changé si l'on joignait à l'égalité des rangs l'égalité des fortunes.

C'est à ce nouveau genre de nivellement que conduit en effet le système politique des philosophes de France ; mais en formant un pareil projet, en se livrant à une si folle entreprise, c'est encore avec la nature des choses que l'on aurait à combattre ; et l'on échouerait dans l'application de cette théorie à la multitude innombrable des intérêts particuliers, comme il arrive et doit arriver de toutes les abstractions en opposition directe avec les lois du mouvement social.

Il est aisé sans doute, avec une puissance tyannique, de réduire arbitrairement les grandes fortunes ; il est aisé, par la loi du plus fort, d'enlever à des particuliers ou le fruit de leurs longs travaux ou l'héritage de leurs pères. Pourquoi l'autorité publique, lorsqu'elle est armée, lorsqu'elle règne despotalement, lorsqu'elle est affranchie des liens de la morale, pourquoi cette autorité n'exécuterait-elle pas, d'une manière générale, ce qu'une simple horde

de brigands pourrait effectuer dans le cercle limité de ses rapines ? Mais il y a loin de ces résolutions expéditives et d'un coup de main si tranchant, au nivellement général des propriétés, à un nivellement tel qu'il le faudrait pour rendre les hommes égaux sous le rapport de l'éducation.

La violence peut renverser momentanément les grandes fortunes ; ce sont de hauts chênes dont la cime s'aperçoit de partout et auxquels la hache de l'envie est toujours prête à porter atteinte. Mais de quels moyens se servirait-on pour abattre les propriétés médiocres ? Elles s'éloignent de la richesse, elles s'approchent de l'indigence par des nuances insensibles ; et cette confusion, cette similitude leur donnerait pour défenseurs un nombre infini de citoyens. Cependant leur existence suffirait pour introduire toutes les différences qui sont le résultat des divers degrés de culture. La distance au moral est incommensurable entre l'homme qui, né de parents sans fortune, a vécu dès son enfance du travail de ses mains, et l'homme arrivé dans le monde sous des auspices plus favorables et qui a pu consacrer une partie de sa jeunesse à l'étude et à l'instruction. Ainsi nonobstant les hommages adulateurs que la frayeur ou l'ambition ont rendu de nos jours à la classe ignorante du peuple, nonobstant les louanges hypocrites que l'on ose donner à sa capacité politique, l'homme dénué des secours de l'éducation sera toujours ce qu'il fut et dans tous les temps et dans tous les pays. La nature lui a marqué son rang dans l'échelle des êtres intelligents, et quelques exceptions à la loi générale ne

peuvent pas autoriser l'admission solennelle du principe de l'égalité, principe si dangereux dans ses conséquences, et qui, donnant à la multitude une aveugle confiance, livre au hasard l'harmonie sociale et soumet l'œuvre du génie aux caprices de l'ignorance.

Supposons néanmoins que, par une puissance surnaturelle, une autorité quelconque dans l'État pût ramener une vieille nation, un pays de vingt-cinq mille lieues carrées, une population de vingt-cinq millions d'hommes, à un partage égal des propriétés. Une telle subdivision serait pour nous ce qu'elle fut pour nos prédecesseurs dans l'histoire du monde, l'institution, l'ouvrage d'un moment ; et les circonstances qui élevèrent les premières propriétés les unes au-dessus des autres produiraient le même effet, après un second, après un troisième partage.

Multiplierait-on les violences pour opposer de nouveaux obstacles à ce mouvement social ? On punirait les hommes de l'exercice de leurs facultés ; on arrêterait les progrès de l'industrie ; on fatiguerait, on découragerait ses combinaisons ; et en mettant obstacle à la naissance des richesses de la nature, on contrarierait avec ingratitudo les vues bienfaisantes et prodigues du plus généreux des maîtres et du meilleur des amis. Quel sacrifice à faire aux jalouses vanités qui nous agitent ! Mais heureusement il est plus aisé d'en concevoir l'idée que de l'exécuter ou de la rendre durable. On peut bien, à l'imitation du tyran de Rome et en empruntant son ciseau, couper les têtes des pavots qui s'élèvent au-dessus des autres ; mais leurs divers

rejetons, soumis aux lois de la nature, se développeront en peu de temps avec les mêmes dimensions et la même parure.

On dira peut-être, et on le dit en effet : il n'est pas nécessaire de niveler les propriétés pour donner à tous les hommes une égale éducation ; il suffit d'établir des écoles gratuites et d'y attirer les enfants de tous les citoyens, en les entretenant aux dépens de l'État pendant la durée de leur premier cours d'instruction. Mais si cette instruction devait finir à l'âge de six ou sept ans, la plupart des enfants n'auraient que le temps d'apprendre à lire et à écrire.

Se proposerait-on de prolonger l'instruction gratuite et la durée du pensionnat, aux frais du trésor public, jusqu'à l'époque où les jeunes gens pourraient se rendre compte à eux-mêmes des éléments du contrat social et des principes de l'économie politique ? On aurait insensiblement dans les écoles la moitié de la population du pays, et de toutes parts encore on viendrait chercher des enseignements qui vaudraient aux étudiants *le vivre et le couvert*. Ils n'auraient garde, à cette condition, de s'instruire trop vite ; et chacun pour rester plus longtemps entretenu, ne manquerait pas de répéter sans cesse : « Je n'entends pas encore ».

Il faut bien se garder d'ailleurs de retenir autour des idées spéculatives les hommes destinés par leur situation aux travaux mécaniques ; car il importe à leur bonheur qu'ils en contractent l'habitude dès l'enfance.

Toutes ces nouveautés extraites des annales d'une république où il y avait peu d'hommes libres et beaucoup d'esclaves et où les uns dissertaient et les autres travaillaient, toutes ces nouveautés sont inapplicables à la masse entière des habitants d'une vaste contrée. Elles sont merveilleuses tant qu'elles restent en projets, mais leur gloire finit au moment où l'épreuve commence.

Jusque-là cependant on est bien sûr de captiver la multitude ; car il suffit, pour lui plaire, d'inventer une dépense immense à la charge de ceux qu'on appelle riches. Mais en suivant ce système on trouvera bientôt le terme des grandes propriétés ; et au moment où les petites fortunes, échappées au naufrage de la justice, paraîtront seules debout, on verra que la population d'un grand État ne peut pas être composée de pensionnaires ou d'écoliers salariés aussi chèrement que leurs maîtres.

Remarquons-le cependant, c'est toujours en parlant mal de la loi agraire, c'est en se défendant d'y songer que l'on emploie tous les détours propres à conduire au même terme ; mais tant d'efforts pour niveler les fortunes, tant d'idées spéculatives destinées au service de la tyrannie ne changeront qu'un temps la nature des choses.

Les idées d'ordre sont contemporaines des idées de propriété, et l'on trouverait peut-être ce dernier mot avant l'autre dans la généalogie de la langue, si nous en avions les archives.

Enfin les propriétés, les inégalités qui en résultent, et, par un effet nécessaire, les divers degrés d'éducation sont une dépendance de l'organisation

primitive de l'espèce humaine, et tout nous annonce que les idées de prééminence et de supériorité sont inséparablement unies à l'esprit de la création ; tout nous annonce qu'elles font partie de cet ordre général, de cette harmonie universelle, dont une admirable sagesse a conçu le dessein, et dont nous apercevons des traits si nombreux et si frappants dans la petite partie de l'infini à laquelle nous atteignons par l'esprit et par la pensée.

Que deviennent, près de ces réflexions, les principes d'égalité parfaite dont une philosophie nouvelle s'amuse à faire bruit et croit tirer un si grand lustre ; ces principes à l'aide desquels on s'imagine nous ramener à l'origine des choses ? Hélas ! ils nous éloignent autant des traces du génie que du chemin du bonheur !

Que nos prétendus sages portent au loin leurs regards ; qu'ils sortent de l'étroite enceinte de leur métaphysique ; qu'ils franchissent les bornes de la théorie mesquine dont ils se sont constitués les admirateurs, et ils verront que les inégalités mises en harmonie composent à la fois et le système du monde et le secret de l'organisation sociale.

Les inégalités mises en harmonie, voilà le mot de l'univers ; et le développement de cette idée eût formé la consigne des législateurs de la France, s'ils avaient voulu prendre l'ordre du génie des choses ou du génie des siècles.

Il est peu de vérités morales dont nous ne trouvions le type dans le spectacle de la nature et dans l'étude de ses lois. C'est sur ce beau modèle que tout doit être disposé, si l'on veut réussir dans les

vastes combinaisons de l'esprit lorsqu'elles ont pour terme une action et un mouvement ; et le rassemblement des hommes, leurs connexions, leurs rapports, leurs affinités, tiennent un rang trop remarquable dans l'ordre général, pour être à part un seul moment de la règle commune.

Les grands tableaux encore, et il n'en est aucun de pareil au magnifique déploiement de l'harmonie du monde, les grands tableaux nous inspirent l'amour de l'ordre et nous instruisent de son importance ; nous sentons qu'ils facilitent à notre entendement l'abord et la connaissance de l'immensité, et nous découvrons de plus que l'ordre dans sa perfection, est, pour ainsi dire, la plénitude des vues du Dieu de l'univers et la consommation de ses hautes pensées.

Sans doute les regards des hommes ne peuvent pas tout embrasser ; mais le temps, ce génie en arrière, le temps, en consacrant certaines vérités, avait cerné, circonscrit nos recherches, et il aurait ainsi diminué notre tâche, si nous avions voulu donner plus de confiance à ses traditions et à ses conseils. Ah ! que cette confiance eût été salutaire dans les moments où l'on abordait, où l'on discutait en France toutes les questions politiques ! Les hommes rangés autour de l'arbre social, autour de cet arbre antique et majestueux dont les racines profondes semblent toucher par un point de contact à l'un des anneaux de la chaîne du monde ; les hommes, en respect devant cet ouvrage des siècles, ne doivent pas se livrer imprudemment à des prin-

cipes subversifs de toutes les opinions consacrées par l'expérience.

C'est aux représentants d'une nation, c'est à eux surtout de se garantir des erreurs inséparables d'un ardent esprit d'innovation, c'est à eux de se défier de cette philosophie conquérante qui a voulu profiter de la flexibilité des idées nuisibles, pour pénétrer en dévastatrice dans les plus anciennes vérités et pour y jeter le désordre et la confusion.

Quel reproche ne doit pas se faire un législateur, lorsqu'il cède avec faiblesse à des principes destructeurs de l'harmonie sociale, à des principes qui mettent les opinions en combat avec les lois de la nature ? Son premier devoir, et en même temps sa tâche la plus difficile, est de soutenir, sans offense envers la liberté, sans convulsion et sans tyrannie, le crédit des autorités qui doivent être la sauvegarde de l'ordre civil et de l'ordre politique.

Rempli de cette idée, au lieu de rabaisser toutes les supériorités introduites par le cours immuable des choses, au lieu d'employer pour y parvenir l'injustice et l'oppression, au lieu d'associer toutes les passions à cette aveugle entreprise, il travaillera dans un sens opposé ; il ne croira pas d'une bonne philosophie de sonner le tocsin et de battre la générale pour éveiller toutes les prétentions et pour convertir ainsi la société dans une arène de lutteurs ; et voyant les hommes tels qu'ils ont été composés, loin de dépouiller sans distinction toutes les idées de rang, des prestiges qui si longtemps leur avaient servi de cortège, il ménagera ces recours de l'imagination, afin de rendre plus doux le devoir de

l'obéissance, afin de rendre moins pénibles les sentiments de respect et afin d'entretenir le règne des lois sans l'intervention continue des moyens de vengeance et de terreur.

Certes, entre tous les signes extérieurs d'autorité, entre toutes les institutions sociales propres à frapper les sens, c'est un choix singulier que la préférence donnée au féroce appareil des supplices. Cependant, lorsqu'une abolition systématique de toutes les idées de supériorité, lorsqu'une destruction positive de toutes les gradations conventionnelles, lorsqu'un nivellement absolu de fait et d'opinion ont introduit au milieu de nous une rudesse sauvage qui dispose tous les esprits à la résistance, il faut bien essayer de soutenir par l'épouvante la puissance du gouvernement. La loi dans son abstraction, la loi dans sa nudité métaphysique, ne pourrait en imposer à la multitude ; et c'était à soutenir son empire de toute la puissance de l'imagination, que tant de vieilles opinions avaient été consacrées.

De nouveaux venus sur la terre ont pris à tâche de les détruire, ont mis leur gloire à cette entreprise ; et partout où leur ravage a passé, il n'y a plus d'ordre, il n'y a plus d'harmonie ; et loin qu'on nous ait rapprochés les uns des autres, en raison de la ressemblance sociale qu'on a cherché à nous donner, cette même ressemblance, ouvrage de la contrainte et qui se trouve en contradiction avec les lois de la nature, amène un choc continual ; et tout annonce que les hommes, depuis leur déplacement, depuis le dérangement de leurs anciennes distan-

ces, ne peuvent plus s'accorder, ne peuvent plus vivre ensemble sans querelle et sans confusion.

Je présente ici des idées qui n'ont jamais été développées d'une manière précise : c'est le sort des opinions dont les premiers principes se perdent dans la nuit des temps ; elles viennent à nous comme des vérités consacrées par l'assentiment silencieux des nations et des siècles, et cette espèce de transmission a dispensé de les analyser ; mais au moment où une nouvelle génération de philosophes s'avise de les présenter comme autant de préjugés, il faut alors rechercher leurs titres ; et malgré la poussière qui les couvre, on les retrouve en entier dans les archives indestructibles de la sagesse et de la raison.

L'expérience aux cheveux blancs, l'expérience environnée des dépouilles du temps, a plus de droits à notre confiance que le génie spéculatif et la science isolée des jeunes précepteurs arrivés tout à coup au milieu de nous. Ses conseils sont le résultat d'un nombre infini d'observations. Elle a vu passer devant elle, et les révolutions excitées par des projets ambitieux, et les systèmes enfantés par les divers genres de vanités. Elle a suivi les hommes dans les ramifications de leur caractère et dans les vicissitudes de leur esprit ; et les principes de gouvernement que nous devons à ses instructions, ont été formés lentement, insensiblement et par une sorte d'agrégation de toutes les idées morales et politiques susceptibles de sympathie.

Serait-ce sans aucune réflexion, qu'à la vue de cette vaste uniformité, le résultat d'une égalité absolue, on aurait cru nécessaire d'y introduire des

rangs et des gradations, comme on a coupé le vague du temps par des heures ?

Serait-ce par l'effet du hasard, serait-ce sans aucun motif inhérent à la nature des choses, que, depuis l'origine du monde, ce système d'égalité n'aurait jamais été reçu, n'aurait jamais existé dans aucune société politique ?

Cependant l'histoire de tous les peuples atteste cette vérité.

Les Romains, pendant le long espace de temps où ils se montrèrent si jaloux de leur liberté, prononçaient aussi du même amour le mot d'égalité ; mais en réunissant ensemble ces deux idées, le sens qu'ils y donnaient n'avait aucun rapport avec les interprétations exagérées des législateurs de la France. Ils défendaient la parité de leurs droits à la protection sociale, à la nomination de leurs premiers magistrats, et à la sanction des lois destinées à fixer les devoirs des citoyens et leurs relations politiques, mais en même temps on vit toujours à Rome une gradation de rangs très distincte. *Mania Roma triplex, Equitatu, Plebe, Senatu.* Et les sentiments de respect pour les sénateurs, les consuls, les censeurs, les augures et les différents chefs de la religion et de l'État étaient soigneusement entretenus par les conventions ou par les habitudes, propres à en imposer à l'imagination et à soutenir la hiérarchie des pouvoirs, de toute l'autorité de l'opinion publique.

Lycurgue, en séparant sa patrie du reste du monde et en lui interdisant toute espèce de commerce avec les étrangers, était parvenu à établir une

parfaite égalité entre les Spartiates ; mais avec cette égalité, ils avaient pourtant leurs épophores, ils avaient leur sénat, ils avaient leurs deux rois, et, dans un autre sens, ils avaient leurs ilotes qui exerçaient servilement, non seulement les arts mécaniques dans les villes, mais encore tous les travaux de l'agriculture. Ainsi cette égalité si célébrée, cette parité de vêtements, cette uniformité de rations, ces instructions toutes les mêmes, et tant d'autres similitudes, étaient circonscrites dans le nombre des familles qui formaient à elles seules la souveraine aristocratie de Lacédémone et de la Laconie. Cependant, au milieu de ces familles et dans les divers rapports des citoyens libres avec leurs magistrats, avec leurs instituteurs, avec leurs chefs militaires, on entretenait soigneusement l'habitude du respect et de la subordination, et nous savons qu'Agésilas, s'adressant à Xénophon, lui conseillait de faire venir ses enfants à Lacédémone, « afin qu'ils y apprissent la plus belle et la plus difficile de toutes les sciences, celle de commander et d'obéir. » Paroles remarquables et qui s'allient parfaitement au sujet que je traite.

L'ordre politique chez les Athéniens se rapprochait plus quaucun autre gouvernement de l'antiquité, des idées d'égalité. Mais comme il était loin encore, sous divers rapports, du nouveau système français ! Les habitants de l'Attique étaient divisés en plusieurs tribus, et la plus nombreuse, composée des citoyens sans propriétés, n'eut longtemps aucune part aux fonctions du gouvernement. Il y avait un sénat, des archontes, un aréopage, tous en

possession de prérogatives différentes ; et plusieurs fois encore on déféra le pouvoir ou le crédit suprême à un seul homme, en lui remettant, de la part du peuple, l'anneau et le cachet qui servaient de lignes à cette investiture. Les nobles, car il en existait à Athènes, obtinrent plus souvent que d'autres citoyens l'autorité dont je viens de parler ; et l'éclat avec lequel cette autorité fut exercée quinze ans de suite par le gentilhomme Périclès est devenu, chacun le sait, une époque de l'histoire.

Enfin on ne peut faire aucun parallèle entre un pays de quatre-vingt-six lieues carrées, comme l'Attique, et un de vingt-cinq mille, comme la France. Mais une différence plus marquante encore, c'est que la population de la France est toute composée d'hommes libres, d'hommes appelés à exercer les droits de citoyens, tandis que les dix onzièmes de la population de l'Attique vivaient sous le joug de l'esclavage ; ainsi il n'y avait d'égalité qu'entre les fractions de l'autre onzième, entre quarante mille maîtres de tout sexe et de tout âge¹. Comment donc peut-on dire, en parlant d'Athènes, de Lacédémone

¹ La population de l'Attique, selon le dénombrement fait du temps de Démétrius de Phalère, était de 40 000 individus libres, 400 000 esclaves. En tout 440 000. Il y avait de plus dix mille étrangers.

M. de Paw, dans son excellent ouvrage sur les Grecs, prend ce calcul pour guide ; mais sans doute qu'à une époque différente, la population des hommes libres était plus considérable, et M. l'abbé Barthélémy, dont l'exactitude paraît reconnue par tous les savants, évalue à vingt mille le nombre des hommes libres de l'Attique en état de porter les armes.

et d'aucune autre ville du Péloponnèse, que l'épreuve de l'égalité a été faite par les anciens ?

C'est même trop peu de désigner simplement comme une particularité, comme deux circonstances différentes, l'esclavage introduit dans les anciennes républiques et l'affranchissement absolu qui existe en France et dans plusieurs pays de l'Europe. Ces deux circonstances forment une véritable opposition de nature ; et la liberté, l'égalité, la souveraineté du peuple, n'ont pas le même sens pour un État où la majeure partie de la population est mise hors de la société par l'esclavage, et pour une contrée où cette coutume barbare est abolie.

Ne négligeons pas encore de rappeler, que dans la plupart des républiques et à Rome surtout, la discipline sociale était protégée par l'énergie de l'autorité paternelle et par les sentiments religieux des peuples anciens ; elle trouvait même un appui dans leurs superstitions, puisqu'au moment d'une grande délibération ou d'une importante entreprise, on était sûr de réunir les vœux et d'entraîner tous les suffrages, en faisant entendre la voix impérieuse des oracles, des sibylles, ou des ministres sacrés qui consultaient les augures et en expliquaient les mystères.

Toutes ces républiques, pour remplacer l'action du despotisme recouraient sans cesse à l'empire de l'imagination.

Les Français sont la seule nation de la terre qui, tout à coup transformés en quakers politiques, attendent patiemment que le respect pour la loi devienne un jour le résultat de l'égalité parfaite.

Ils l'attendent en vain. Ce principe si vanté, ce principe honoré sur parole serait le premier qu'invoquerait un génie malfaisant, s'il entreprenait audacieusement de substituer le chaos à l'harmonie universelle.

Les mêmes vérités se reproduisent sous toutes les formes aux regards d'un observateur attentif ; et je finis par une remarque singulière, c'est que le sommaire de mes réflexions se trouve dans un discours du Comité de constitution à la Convention nationale, discours destiné à servir de préambule à un nouveau projet de constitution républicaine préparé pour la France.

L'orateur¹ y rend compte de ce projet ; il en présente l'analyse ; et prenant la parole au nom de ses collègues, il fait connaître les principes qui ont guidé leurs méditations ; et l'on voit manifestement, que dans le cours de leurs recherches politiques, c'est l'égalité, toujours l'égalité, qui leur a servi d'étoile polaire.

Jusque-là sans doute leur autorité me condamne ; mais si l'on examine avec attention les paroles remarquables qui terminent ce discours préliminaire²,

¹ M. de Condorcet.

² On transcrit ici ces paroles :

« Français ! nous vous devons la vérité entière. Vainement une Constitution simple et bien combinée, acceptée par vous, assurerait vos droits. Vous ne connaîtrez *ni la paix ni le bonheur, ni même la liberté*, si la soumission aux lois que le peuple se sera données n'est pour chaque citoyen le premier de ses devoirs, si ce respect scrupuleux pour la loi, qui caractérise les peuples libres, ne s'étend pas à celles même dont l'intérêt public ferait solliciter la réforme ; si, chargés de choisir les

on verra que les meilleurs amis de l'égalité ne se fient point à elle.

Où seraient l'égalité et la liberté, dit fort bien le rapporteur du Comité, *si la loi qui règle les droits communs à tous n'était pas également respectée*? Eh oui! l'inquiétude est raisonnable. Mais l'égalité de rangs, l'égalité absolue, l'égalité fondée en principes, l'égalité devenue un article de foi, empêche précisément l'égalité de respect pour la loi, car elle dérange l'équilibre que tous les législateurs ont établi entre la puissance physique du peuple et l'autorité morale de ses chefs; entre les mouvements passionnés de la multitude et la marche circonspecte du gouvernement; et c'est ainsi que

dépositaires de toutes les autorités, vous cédez aux murmures de la calomnie au lieu d'écouter la voix de la renommée; si une défiance injuste condamne les vertus et les talents à la retraite et au silence; si vous croyez les accusateurs, au lieu de juger les accusations; si vous préférez la médiocrité qu'épargne l'envie, au mérite qu'elle se plaît à persécuter; si vous jugez les hommes d'après des sentiments qu'il est si facile de feindre, et non d'après une conduite qu'il est difficile de soutenir; si enfin, par une coupable indifférence, les citoyens n'exercent pas avec tranquillité, avec zèle, avec dignité les fonctions importantes que la loi leur a réservées. *Où seraient la liberté et l'égalité*, si la loi qui règle les droits communs à tous, n'était également respectée? Et quelle paix, quel bonheur pourrait espérer un peuple dont l'imprudence et l'incurie abandonneraient ses intérêts à des hommes incapables ou corrompus? Quelques défauts au contraire que renferme une constitution, si elle offre des moyens de la réformer à un peuple ami des lois, à des citoyens occupés des intérêts et dociles à la voix de la raison, bientôt ces défauts seront réparés avant même qu'ils aient pu nuire. »

l'égalité spéculative détruit en peu de temps l'égalité réelle.

Aussi les législateurs du Comité, pour assurer l'établissement de l'autorité, pour garantir le maintien de l'ordre public, exigent-ils du peuple français de telles dispositions, de telles qualités de l'esprit et du cœur, que, si elles existaient, à peine un pacte social serait-il nécessaire.

Le Comité, en traçant, en donnant le plan d'une constitution fondée sur le principe de l'égalité, se montre plein de confiance. Sous quelles restrictions cependant ? *Pourvu*, dit-il franchement, *pourvu que les citoyens exercent avec tranquillité, avec zèle, avec dignité les fonctions importantes que la loi leur a confiées, et pourvu surtout qu'on ait à faire à un peuple ami des lois, à des citoyens occupés des intérêts et dociles à la voix de la raison.* Mais à de telles conditions les fonctions des législateurs deviendraient bien faciles ; car ce n'est pas la définition de la justice, ce n'est pas la description de l'ordre public, ce n'est pas le recensement des devoirs du citoyen, qui leur ont jamais paru difficiles. La grande tâche pour eux, c'est de rendre le peuple ami des lois, c'est de le rendre docile à la voix de la raison, c'est d'assurer la tranquillité des dépositaires de l'autorité publique, c'est de donner à leurs fonctions de la dignité, c'est de leur inspirer le zèle de leur état et l'ambition de s'en montrer dignes.

Voilà cependant les sentiments voilà les dispositions qu'on demande, à titre de préliminaires et comme des conditions absolument nécessaires au succès d'un nouveau plan de gouvernement ; mais,

dans l'ordre des idées, ces sentiments, ces dispositions doivent être le résultat, et non le préalable d'une constitution politique.

La subordination, l'obéissance, l'empire de la raison et de la loi ne sont pas des combinaisons fortuites dont la formation devance les travaux du législateur : ce chef-d'œuvre moral appartient à son génie ; il est tout entier de sa création.

On dit peut-être en lisant ces réflexions : Eh ! quoi, toujours la subordination, toujours le respect pour la loi, toujours l'ordre public ! C'est assez et trop longtemps nous présenter les mêmes idées. La liberté ! la liberté ! voilà ce qu'il nous faut avant tout et par-dessus tout ; et si l'égalité en est à la fois et le gage et le principe, nous devons l'aimer, la chérir autant qu'elle.

De quelle liberté parle-t-on ? et faut-il toujours avoir à combattre contre des doubles sens ou des malentendus ? La liberté qui concourt au bonheur des hommes, la liberté qui mérite leurs hommages ce n'est pas une liberté dont on pourrait se servir pour troubler à chaque instant la tranquillité publique et pour s'affranchir impunément du joug de la loi. Une telle liberté deviendrait en peu de temps le despotisme de la force, le despotisme des passions, le despotisme du crime.

Ce principe posé, la liberté qu'on aime et qu'on doit aimer serait compatible avec l'égalité, si cette égalité opposait une résistance molle à l'établissement et au maintien de l'ordre social.

Où seraient la liberté et l'égalité, si la loi qui règle les droits communs à tous n'était pas également respectée ?

Je répète ces paroles du Comité de Constitution, elles sont infiniment remarquables ; mais je redis aussi, comment veut-on qu'aucune autorité régulière conserve son indépendance, si, au nom de l'égalité, les nombreux habitants d'une vaste contrée ont tous la même prétention, si nulle espèce de gradation ne prépare les esprits aux idées de respect, si l'on ne voit partout que des maîtres ou des hommes prêts à le devenir ? Comment veut-on encore qu'aucune autorité protectrice conserve son indépendance, si tous les dépositaires de cette autorité sont eux-mêmes en frayeur perpétuelle, s'ils sont obligés de transiger avec les clamours de l'ignorance et avec les volontés menaçantes d'une foule d'égaux et de pareils dont ils ne sont que les mandataires ? On a établi des principes qui détruisent tous les genres d'ascendant et qui travestissent en objets de haine ou de défiance les distinctions d'état, de fortune et d'éducation. Il est impossible, à ces conditions, que l'empire ne reste à la force et à la puissance du nombre ; et lorsque les chefs d'un gouvernement ne croient plus à l'existence d'aucune autorité morale, bien loin de pouvoir être les défenseurs de la raison, de la justice et de la liberté, ils se placent eux-mêmes sous la sauvegarde de toutes les passions dominantes ; et au milieu des plus grands excès, ils vantent la douceur du peuple, sa bonté, son jugement, son aptitude à tout entendre, et ils entonnent, en tremblant, des hymnes à l'égalité.

Quelle est cependant la vérité, si l'on ose la dire ? C'est que le peuple, contenu dans une circonscrip-

tion de voeux et d'intérêts, proportionnée au petit cercle de ses idées, aura, comme autrefois, la morale et l'esprit de sa situation ; mais quand on le sort de sa sphère pour l'associer en grande masse aux controverses ou aux opinions politiques, il ne mérite et ne peut mériter aucun des éloges que la flatterie lui prodigue ; il n'est alors, il n'est le plus souvent, ni juste, ni reconnaissant, ni doux, ni généreux, ni sage, ni clairvoyant, ni tel enfin que ses courtisans le dépeignent. Ce n'est pas la faute de sa nature ; mais privé des recours de l'éducation, toutes ses perceptions, toutes ses facultés intellectuelles se ressentent de ce premier abandon. Il n'a jamais eu le temps non plus de s'éclairer lui-même ; il n'a jamais eu le loisir d'étudier, de considérer même l'organisation sociale ; il est quelquefois un bon juge à grande distance, parce que les différentes idées de gouvernement se convertissent, après un long cours, dans un petit nombre de résultats simples et à la portée du plus grand nombre des esprits ; mais ces idées, dans leur principe, sont trop mixtes, trop composées pour devoir être soumises au tribunal du grand nombre ou à son influence impérieuse ; et c'est pour le véritable intérêt du peuple qu'il faut écarter son intervention journalière.

Et peut-on ignorer encore que ses habitudes grossières l'éloignent de tous les sentiments de modération ? Peut-on ignorer, peut-on se dissimuler que les regards fixés sur l'instant présent, et voyant passer devant lui tous ces fantômes de bonheur qui suivent la fortune, il doit penser que l'état social est un

système d'injustice ? Il ne peut pas connaître que les différences de propriété sont le résultat inévitable et des lois de la nature et des lois de réunion qui ont permis aux hommes de se mêler et de vivre en communauté sans querelles ; il peut encore moins apercevoir que l'échelle du bonheur est absolument distincte des gradations de rangs et de richesses, et il doit prendre ses nombreux sentiments d'envie comme autant de dénonciateurs d'une félicité parfaite à laquelle il n'a point de part.

Hélas ! comment pourrait-il, dans son ignorance, se défendre de ces illusions ? Les grandes vérités politiques, les grandes vérités morales se composent de tant d'éléments, qu'elles sont perdues pour le peuple au moment où on les dépouille du caractère que leur imprime une longue habitude, au moment où l'on commet cette grande imprudence. Il faut alors attendre que le temps rétablisse de nouveau leur crédit.

On ne sait pas le mal que l'on peut faire quand on remet en discussion les vérités composées, quand on admet à cette controverse, quand on attire vers elle la masse entière d'une nation. Le raisonnement auprès de la multitude est un instrument d'intrigue, lorsque ce raisonnement doit s'appliquer à des principes abstraits par leur nature ; et tel est sans contredit, tel est, plus quaucun autre, le principe de l'égalité politique.

Mais si les hommes en masse, si les hommes alors plus que jamais dans la dépendance d'une seule idée, peuvent être facilement trompés, on ne saurait user de tricherie avec la nature des choses ;

et comme il en est une aussi appartenant aux relations sociales, c'est contre elle que tous les systèmes, toutes les habiletés, toutes les feintes échoueront sans cesse. On peut la violenter cette nature, on peut la combattre pendant quelque temps, mais elle ne tarde pas à reprendre sa force et son empire.

On essaiera donc vainement de détruire, dans un grand État, les conséquences funestes de l'égalité absolue, et de déranger sa tendance à l'établissement d'une démocratie tyrannique.

C'est par une fiction, c'est par un abus de l'idée attachée à un nom collectif, que les adulateurs de la multitude espèrent de nous tromper. Ils nous disent bénignement que le peuple étant la volonté générale personnifiée, il ne peut jamais devenir un tyran. Mais le peuple n'est un être collectif que par abstraction, son unité disparaît dès qu'il veut agir : on ne voit plus alors que ses passions et tous les mouvements irréguliers qui en sont l'effet nécessaire. Ainsi l'égalité absolue qui crée, pour ainsi dire, à l'instant, la toute-puissance du nombre ; l'égalité absolue qui anéantit l'autorité morale, cette autorité la plus ingénieuse et la plus utile des idées sociales ; l'égalité absolue amène forcément un despotisme aveugle et sans frein, et dont l'action universelle se manifeste dans tous les sens et sous toutes les formes ; un despotisme encore, qui, loin d'être un despotisme unique, un despotisme simple, s'exerce tour à tour, et par le peuple en tumulte, et par les hommes instruits dans l'art de dominer la multitude, dans l'art de lui donner et de lui choisir des passions. Quel maître cependant, quel maître à

servir ou à ménager qu'une hydre à vingt millions de têtes ! Et serait-ce aux pieds d'un tel maître que la liberté pourrait exister ? Serait-ce environnée de tant de volontés menaçantes et dans l'abaissement d'un sentiment craintif qu'elle pourrait conserver son noble caractère ? Certes, pour la rassurer cette liberté au milieu d'une situation si critique et si périlleuse, il lui faut une autre garantie, il lui faut une autre sauvegarde que des maximes hypocrites et des promesses philosophiques.

Le règne de la violence et le règne de l'égalité ont ensemble un étroit rapport. Les idées d'égalité absolue, en multipliant à l'infini les prétentions, obligent à multiplier de même et les fonctions publiques et les parts à l'exercice de l'autorité ; de là le grand nombre et le renouvellement continual des hommes en pouvoir, et, par une suite naturelle, leur défaut de considération et leur peu d'ascendant personnel. Ils n'ont pas moins le désir de commander et le goût d'être obéis ; mais, pour ne rien hasarder, pour ne point courir le risque de se méprendre, ils étudient les passions de la multitude, et en devançant ses mouvements, ils prescrivent avec décision, ils exigent avec hauteur ce qu'ils voudraient en vain empêcher, et ils donnent de cette manière une apparence de volonté à leur soumission et un dehors de courage à leur prudence. Il existe alors cependant deux tyrannies, qui, loin de se balancer ou de se combattre, se déplacent dans le même sens et cherchent mutuellement à se dépasser : souvent même entre les deux oppresseurs l'imitateur est le plus terrible, car il met en exagéra-

tion composée ce qui lui manque parfois en dureté naturelle.

Tous les moyens de force deviennent nécessaires au gouvernement dans un grand État quand aucune gradation de rangs ne dispose les esprits au respect et à la subordination, et ces moyens de force tiennent de près au despotisme. Alors aussi l'honnêteté, le bon sens, ne suffiront plus aux grandes places ; on aura besoin par-dessus tout de caractères hardis et dominants, de caractères éloignés par leur nature de tous les ménagements qu'exige la liberté. L'autorité d'ailleurs, toujours incertaine de sa considération en se voyant entourée de vingt-cinq millions d'hommes égaux par l'opinion, la croyance et la loi, ne tardera pas à découvrir qu'il lui importe essentiellement de se faire craindre ; et l'intérêt particulier des chefs de l'État se trouvera sans cesse en contradiction avec les idées libérales, avec les principes républicains.

Enfin comment assurer la marche de l'administration au milieu du tumulte de l'égalité, sans recourir à des mesures arbitraires, à des mesures hors de la règle constitutionnelle ? Et pourtant les premières rigueurs en appelleront d'autres ; car la nation, une fois désabusée, ne se prêterait plus de même à l'obéissance, et bientôt elle cesserait d'aider les nouveaux maîtres par ses illusions, ses espérances et son aveugle fanatisme.

Quoi qu'il en soit, on nous a bien trompés en nous présentant la liberté et l'égalité comme deux principes inséparables ; ils ne sont unis, ils ne sont alliés qu'à titre d'abstractions et par leur parentage

métaphysique ; mais en réalité la liberté et l'égalité, introduites ensemble sur un vaste théâtre, seront constamment en opposition.

L'une craint par-dessus tous les pouvoirs usurpateurs ; l'autre est l'origine d'une multitude innombrable de volontés qu'on essaierait en vain de régler. L'une a besoin qu'aucune force active ne dépasse la limite des droits ; l'autre produit un mouvement incompatible avec aucune espèce de retenue. L'une aime l'ordre et ne peut se passer de la protection des lois ; l'autre vit d'agression et se fortifie dans le tumulte. L'une encore est le résultat d'une parfaite harmonie, et l'autre est le commencement du chaos. Enfin la liberté et l'égalité ne se touchent et ne s'assimilent que par leurs excès et au moment où la liberté, métamorphosée en anarchie, conserve par abus son premier nom.

Cependant, même dans cet état de bouleversement, l'égalité absolue est plus dangereuse, plus funeste à l'ordre social que la liberté illimitée. Il semble sous le règne de ce dernier principe, que les proportions entre les différents pouvoirs et politiques sont uniquement dérangés, et l'on aperçoit comment, à la voix des hommes éclairés et au commandement de l'opinion publique, un mouvement harmonieux pourrait être rétabli ; mais, sous le règne de l'égalité absolue l'opinion publique est sans autorité, et ce grand réformateur des abus n'existe plus. L'égalité parfaite, une fois reçue, une fois établie, aucune lumière ne vient d'en haut ; tout est en parité, tout est en démocratie, et ce sont

les passions seulement qui donnent une direction et un mouvement aux esprits.

Si dans le désordre d'un nouveau chaos on voyait les globes célestes en leur entier, on espérerait qu'avec le temps les lois de l'attraction les remettraient en harmonie ; mais si tous ces corps étaient réduits en poussière et disséminés ainsi dans l'espace, on ne saurait par quelle force connue un seul monde serait rétabli, et l'on croirait à la nécessité d'une nouvelle création.

Ainsi l'égalité, si pompeusement décrite, si légèrement célébrée, après avoir transformé la société dans un assemblage de parties homogènes, appelle inutilement les vieilles lois à son aide, pour garantir de confusion un système fédéral dont tous les éléments sont dénaturés.

Une autre réflexion philosophique peut s'appliquer au même sujet. Plus un principe s'unit à nos sentiments intimes, plus il s'associe à nos premières idées, enfin plus il se trouve, en quelque manière, à l'origine de notre être, et plus alors son influence est étendue, plus ses ramifications sont nombreuses. Tel est le principe de l'égalité, et tel fut avant lui le principe de l'amour-propre, ce mobile si longtemps observé et si bien défini par tant de moralistes. C'est en agissant, c'est en nous transportant hors de nous que nous pensons à la liberté politique ; mais il n'est aucun moment de notre existence intérieure, il n'est aucun de nos regards intuitifs qui ne nous ramènent à des comparaisons de nous avec les autres ; et lorsqu'on nous a fait croire à l'égalité absolue, cette persuasion nous

égare dans tous les sens, et le législateur lui-même, entraîné par une première erreur, sacrifie à des illusions les différentes réalités dont l'ordre public se compose.

Singulier contraste ! On veut une hiérarchie politique pour diriger l'obéissance, et, dans le même temps, on fait une religion du principe le plus contraire à toute espèce de gradation. Que peut-on espérer quand on se crée un adversaire aussi puissant que la croyance du peuple ? Cette croyance est, si l'on veut, l'effet d'un enchantement ; mais le sortilège subsiste, et je vois toujours la baguette des magiciens de l'Égypte.

C'est encore par une conséquence du principe de l'égalité, que la capitale d'un pays donnera des lois à l'empire. L'autorité suprême doit appartenir au nombre partout où l'égalité détruit l'ascendant et la considération du gouvernement ; mais le pouvoir du nombre a ses mystères comme tous les autres pouvoirs. On donne à la minorité d'un rassemblement l'apparence de la majorité ; on donne ensuite à cette majorité particulière l'apparence d'une pluralité générale, et à cette pluralité l'apparence d'une volonté universelle. Le nombre ainsi falsifié, on agit sur tous les esprits par la menace ; et en organisant habilement les moyens d'épouvante, on parvient par degrés aux plus terribles explosions, et l'on fait sortir un volcan d'un foyer qui d'abord était à peine aperçu. Mais il faut un grand intérêt pour remplir une tâche si compliquée, et cet intérêt ne peut exister complètement que dans le lieu central où les lois se préparent, où l'action du gouver-

nement commence, où les trésors de l'empire sont reçus et distribués. C'est ainsi que, dans un autre sens, l'art de l'intrigue, l'art de la flatterie, obtiennent à la cour des rois leur dernier degré de perfection.

Sans doute un plan de gouvernement sagement combiné peut diminuer les funestes effets d'un principe en contraste avec l'ordre public et avec la liberté. Mais on ne trouve rien dans la nouvelle constitution (je parlais alors de la constitution de 1793) qui ne soit propre à favoriser l'exagération du système de l'égalité, qui ne soit propre à seconder et les usurpations de la multitude et la domination des hommes habiles à mouvoir les dernières classes du peuple.

Que penser en effet de...

Ici se trouvait une suite de remarques sur la constitution de 1793. Je les supprime, comme dénuées d'intérêt à une époque où cette constitution n'existe plus.

Je reprends mon discours par la dernière phrase.

Où sera la liberté sous un pareil gouvernement ? Hélas ! où sera-t-elle ? Nulle part, en aucun lieu ; son nom seul restera pour aider les tyrans et pour ouvrir leur route.

On ne trouve, dans l'histoire, aucun exemple du temps présent ; car Néron, Tibère et Caligula, au milieu de leurs vengeances et de leurs proscriptions, n'avaient pas imaginé de faire répéter et de crier eux-mêmes : vive la liberté ! vive l'égalité !

On dit, pour excuser le despotisme le plus inouï, que la France est dans un état *révolutionnaire* ; je me sers de l'expression qu'on vient d'ajouter aux trésors de la langue. Mais aura-t-on plus de facilité pour maintenir l'ordre public lorsqu'une passion dominatrice ne réunira plus les vœux et les opinions ; lorsque la paix avec les étrangers reportera vers l'intérieur le mouvement des esprits, et lorsque la même circonstance fera cesser tous les répits qu'on offre à l'espérance ?

Il ne faut pas s'abuser, on aura toujours besoin d'un pouvoir arbitraire, on aura toujours besoin d'un despotisme avec l'égalité, avec l'égalité du moins telle qu'on a voulu l'entendre, telle qu'on a voulu l'interpréter ; avec cette égalité qui, commençant par la loi, se fortifiant par l'opinion, s'animant par l'envie et se ramifiant ensuite jusque dans les formes et dans les manières, enveloppera, traversera dans tous les sens la vie politique et sociale.

Ah ! sans doute il est une égalité qu'on doit aimer, il en est une qu'on doit chérir et dont il faut provoquer de tous ses efforts l'établissement et la durée, c'est l'égalité de bonheur ; mais elle n'en pas une dépendance de l'égalité politique : elle peut s'allier aux distinctions de rang, comme elle fut unie, par une sagesse suprême, aux dissemblances innombrables de la nature humaine. Nous développerons bientôt cette vérité. Ici nous reprochons à l'égalité politique d'être, non seulement une idée subversive de la liberté, mais de servir encore, par le fatal exemple de la France, à détruire peut-être

jusqu'à la réputation de ce bien précieux, de ce bien que les hommes ont vanté si longtemps, de ce bien qu'ils ont obtenu, conservé, reconquis au prix de leur sang, ainsi que l'histoire de tous les pays et de tous les siècles en a consacré la mémoire.

On a tellement dit en France, au nom de la science, au nom de la philosophie, que la liberté et l'égalité étaient inséparables, et on a tellement fait bruit de cet axiome, on l'a reproduit sous tant de formes, on lui a donné une si forte consistance en l'adoptant pour base des actes politiques les plus imposants, qu'en ce moment où l'ordre est troublé par des excès dont l'égalité politique est l'unique source, c'est la liberté qu'on injurie, c'est elle que l'on calomnie.

Les amis du despotisme voient avec un secret plaisir la confusion systématique de deux idées absolument distinctes. Ils sont les premiers à en admettre l'identité, afin de pouvoir accuser l'une de tous les maux qu'a produit l'autre : et ce n'est pas chez un peuple où l'on vit sous le joug d'un seul principe, où l'on est depuis longtemps gouverné par la foi, où l'on a reçu comme des mystères la liberté et l'égalité et où l'on croit aveuglément que les deux ne font qu'un ; ce n'est pas chez ce peuple où l'on aura le pouvoir et la volonté de sauver l'honneur de la liberté, en la séparant, au moins en raisonnement, de l'égalité dont elle est victime.

Heureusement qu'un grand exemple reste encore au sein de l'Europe ; heureusement qu'il existe un pays où la liberté n'ayant point été confondue avec l'égalité, elle s'y montre à nous dans sa ma-

jesté. C'est là que ses adorateurs trouveront un temple digne d'elle, lors même que partout ailleurs ses autels, élevés avec précipitation, seraient ébranlés, détruits par l'anarchie ; c'est là que, sans médiation et sans hypocrisie, ils pourront encore porter leur encens, lorsque tous les faux prêtres d'un si beau culte auront été dispersés.

Des principes annexés au système de l'égalité. La souveraineté du peuple. Les droits de l'homme.

En me conformant à la division que j'ai annoncée, il me reste à considérer l'égalité dans ses rapports avec la morale et avec le bonheur ; mais je crois devoir auparavant donner quelques moments à la discussion d'un petit nombre de principes annexés au système de l'égalité et qui lui servent d'accompagnement et de soutien. Ils ont aussi leur éclat tant qu'ils demeurent dans le vague des abstractions ; mais ils n'éCLAIRENT plus, ils consument quand on les rapproche des réalités.

On a dit au peuple, au peuple entier sans doute, qu'il était souverain, seul souverain, seul maître, et qu'ainsi l'égalité la plus parfaite entre des hommes destinés à remplir une si auguste fonction, entre des copartageants d'une si belle chose que le règne, était une interprétation littérale du droit commun, une dépendance rigoureuse du principe fondamental de tous les gouvernements libres. Ainsi, c'est par une nouvelle abstraction, la souveraineté du peuple, qu'on a défendu l'abstraction de l'égalité, ou, si l'on veut, ces deux abstractions se sont prêté une force mutuelle. Il est difficile d'assigner des rangs dans l'empire des chimères.

Rien n'est plus idéal en effet que la souveraineté du peuple ; car il ne peut jamais exister un accord parfait de volontés entre les nombreux individus dont une grande nation est composée. La diversité

de leurs caractères et de leurs intérêts s'y oppose ; et si un tel accord était possible, le mot de souverain, qui annonce une relation, serait vide de sens, puisque le peuple alors serait souverain de lui-même.

Ce n'est pas toutefois, ce n'est pas uniquement l'impossibilité d'un accord de volontés qui réduit à une simple abstraction la souveraineté du peuple ; c'est encore l'impossibilité où se trouve le plus grand nombre des hommes d'avoir une volonté dans les affaires publiques.

On ne saurait donner cette qualification à la simple énonciation d'un oui ou d'un non. Le choix entre ces deux monosyllabes ne constitue pas une volonté, s'il est accompagné d'indifférence, s'il est l'effet du hasard ou le résultat d'une aveugle soumission à des principes que l'on n'entend pas, à des opinions suggérées par l'intrigue ou imposées par la menace. De telles volontés représentent les zéros mis à la suite des chiffres.

Ainsi la volonté, lorsque son action s'applique dans notre pensée à l'exercice de la souveraineté, ne peut jamais être séparée d'une certaine mesure de connaissances, de lumières et de réflexions. Et cette mesure ne peut appartenir à tous les hommes, puisque le plus grand nombre n'a jamais aucun temps à donner à l'instruction.

Et que serait-ce, si, dans le même pays où l'on aurait consacré la souveraineté du peuple, on interdisait en son nom la liberté de la presse, la liberté de toutes les communications de sentiments et de pensées ? On obligerait ainsi la nation à ne con-

naître qu'une seule opinion, à ne recevoir qu'une seule clarté.

L'État *révolutionnaire*, qui sert de prétexte à la tyrannie, ne peut pas s'appliquer à la prohibition des lumières ; car un changement de gouvernement intéresse la nation entière comme toute autre situation politique ; et si le peuple est le maître, on ne doit, en aucune circonstance, l'environner de ténèbres ou le fixer à un demi-jour. C'est donc agir évidemment contre sa souveraineté que d'ordonner en son nom sa propre ignorance, ou de supposer que lui-même en ait formé le vœu comme une condition de son autorité suprême !

Une volonté sans règle et sans tenue n'est pas moins inconciliable avec la souveraineté, qu'une volonté dépourvue d'instruction ; or tel est encore le caractère nécessaire de la volonté du peuple. On prend sa force et son impétuosité pour un mouvement suivi, et ce mouvement néanmoins n'est jamais déterminé que par des passions. La multitude ressemble aux vagues de la mer qui roulent toujours ensemble, mais qui changent de route au premier vent.

C'est dans leurs vœux, et non dans leurs volontés, que les nations sont constantes. Or les volontés seules gouvernent ; les volontés seules ont un rapport avec l'exercice de la souveraineté. Cependant ces deux expressions, ces deux idées, les vœux et la volonté, deviennent par leur confusion une grande source d'erreurs.

Expliquons cette proposition. Les hommes, par exemple, forment des vœux en commun pour le

bonheur et pour sa durée ; et quand ils imaginent ou quand on leur persuade que ce bonheur dépend de certaines conditions générales, leurs vœux se dirigent vers elles ; leurs vœux s'attachent à ces signes figuratifs, à ces gages supposés de la félicité publique.

Ainsi les vœux, les simples vœux qui n'ont rien à démêler avec les obstacles et qui franchissent à leur gré les espaces et les intermédiaires, peuvent souvent se réunir ; tandis que les volontés dont l'action précise, graduelle et toujours en combat avec la nature des choses, sont si difficiles à concilier.

Les vœux encore peuvent se former à distance, et c'est même là qu'ils sont le mieux placés ; car ils deviennent plus simples et plus éclairés lorsqu'un long intervalle les sépare de l'atmosphère et du tourbillon des passions.

Les volontés au contraire dont l'action est nécessairement continue, les volontés, pour être déterminées, ont besoin que notre esprit s'avance vers les objets, qu'il les cherche, les suive et les considère de près.

Ainsi donc, au milieu des nations, l'union générale des volontés, leur uniformité, leur constance, ne peuvent jamais être la condition du pouvoir suprême ; et c'est par une fiction que la souveraineté du peuple nous est présentée comme l'idée primitive, comme le principe originaire de tous les gouvernements libres.

Ce principe, consacré dans toute sa plénitude, doit conduire au despotisme par l'anarchie ; et ici

l'exemple suffit pour nous instruire. Le peuple de France, une fois déclaré souverain par la Constitution même, chacun s'est empressé de le congratuler sur cette dignité ; chacun, pour lui faire sa cour, a célébré sa puissance ; chacun a publié ses hautes qualités ; et à l'ouïe de tant de compliments et de tant de louanges, bientôt les plus petites portions de ce peuple immense ont cru pouvoir dicter des lois impérieusement.

Et comment cette pensée ne serait-elle pas venue à une multitude ignorante ? Devait-elle concevoir avec facilité que la souveraineté dont on la félicitait résidait dans l'être collectif, et non dans aucune de ses divisions ? Une distinction aussi abstraite n'était guère à la portée de tout un peuple ; et si l'on avait voulu lui présenter trop distinctement la vérité, il aurait demandé peut-être où existait et comment existait cet être collectif, et il n'aurait pas trouvé bon que l'on n'eût couronné qu'un fantôme.

Le principe absolu de la souveraineté du peuple peut encore être mis au rang des idées spéculatives qui, dans l'organisation du gouvernement français, ont combattu l'établissement d'une salutaire balance entre les différents pouvoirs politiques.

Les premiers législateurs de la France, en admettant la souveraineté pure et simple du peuple comme une vérité primitive, et obligés ensuite de marcher au plus près de cette idée, ont remis exclusivement tous les pouvoirs aux seuls délégués de la nation. Ils auraient craint de s'écartier de leur premier fanal, si, par aucune institution, ils avaient diminué l'influence du peuple sur le gouvernement

et sur la législation. Alors encore, ils ont multiplié les suprématies municipales et ils ont soumis les tribunaux à un renouvellement continu ; alors ils ont rendu toutes les autorités mobiles et tous les pouvoirs temporaires ; alors enfin ils ont considéré le prince comme un être de surérogation ou comme un simple fonctionnaire, et ils ont préparé l'arrivée du despotisme par la faiblesse des hommes et par la confusion des choses.

Ainsi, pour avoir inconsidérément placé la liberté entre deux principes envahissants, la souveraineté du peuple et l'égalité absolue, loin de donner des appuis à cette liberté qu'on paraissait chérir, on l'a privée de sa force, on a tari ses sources de vie.

C'est un arbuste précieux et délicat que maladroitement on a planté sous des branches gourmandes ; elles ont enlevé sa substance, elles ont dérobé ses sucs nutritifs.

Examinons maintenant si, pour constituer le droit de souveraineté, *la pluralité* des opinions peut être substituée à l'universalité des volontés.

Et d'abord je ferai remarquer que malgré l'espèce d'affinité qui semble exister entre l'unanimité des suffrages et leur pluralité, on ne peut passer de l'une de ces deux idées à l'autre sans être transporté dans une sphère absolument différente.

L'unanimité des volontés et des volontés éclairées, l'unanimité constante, si elle était possible, représenterait, du moins en apparence, l'intérêt général. Mais dans une société politique où toutes les fortunes, où toutes les situations sont différentes, une simple supériorité de suffrages ne pour-

rait servir de titre à l'exercice indéfini de la souveraineté, sans le renversement absolu de tous les principes de justice, principes antérieurs à la souveraineté même, puisque ce fut pour leur conservation que cette souveraineté fut inventée.

Les hommes élevèrent une autorité suprême, afin de garantir les fruits du travail et les propriétés naissantes contre les convoitises de l'envie et contre les usurpations de la force. Ils prévirent même qu'un jour une pluralité paresseuse, ignorante ou corrompue, venant à succéder à une pluralité honnête, instruite et laborieuse, elle chercherait peut-être à détruire ou à ébranler les lois d'ordre ; et la souveraineté fut alors investie de tous les pouvoirs nécessaires, pour défendre et pour protéger les règles immuables de la justice civile et de la morale politique.

Qu'après le tirage d'une loterie composée de chances diverses, on demande aux actionnaires s'ils approuvent ou non les décisions du sort, on est bien sûr qu'à la pluralité des voix ils condamneront ces décisions ; on est bien sûr qu'ils exigeront à une grande majorité de suffrages, le replacement des billets dans l'urne de la fortune ; et les mêmes voeux seraient formés après une seconde expérience, après une troisième, après toutes celles qui se succéderaient pendant la durée des siècles.

Ces réflexions, cet exemple, s'appliquent parfaitement aux différents partages dont les États politiques nous présentent le spectacle : on y toucherait sans cesse si la pluralité pouvait les mouvoir à sa volonté, et continuellement le plus grand nombre

des hommes demanderaient à la fortune un nouveau tour de roue. Ainsi la pluralité souveraine et l'égalité qui fonde son empire entraîneront la destruction des idées d'ordre et de justice ; elles changeront, elles bouleverseront tout et recommencерont en entier la société pour la bouleverser encore et la remettre en confusion.

Une égalité d'intérêt, une égalité de position, une égalité d'éducation, une égalité enfin qui n'exista jamais, pourraient seules autoriser l'attribution du droit de souveraineté à la pluralité des suffrages ; mais aucune disposition législative, aucun acte de violence, aucune tyrannie n'établiront un nivellement durable. C'est donc la nature qui nous créant inégaux en esprit, en force et en talents, nous a défendu de consacrer au milieu de nous la souveraineté du nombre : c'est elle qui nous l'a défendu dans son immuable sagesse ; et nous ne pouvons désobéir à cette éternelle loi, sans nous exposer à une guerre intestine et sans renoncer pour toujours aux avantages généraux et communs qui naissent de l'union des hommes en société.

On a dit : les sociétés politiques ont pour but le plus grand bonheur de tous les citoyens. Or, le bonheur est un sentiment simple ; ainsi chacun est appelé, sans aucune exception, à donner sa voix sur la meilleure manière de constituer ce bonheur. Oui, le bonheur est un sentiment simple ; mais les moyens d'y parvenir sont très composés. L'administration du bonheur particulier doit nécessairement être laissée aux individus, et il suffit de circonscrire leur liberté dans le cercle de la justice ;

mais l'administration du bonheur public, ce droit, ce devoir de la souveraineté, ne peut être délégué à la pluralité des opinions ; car c'est une fonction éminemment difficile que la direction d'un bonheur composé de sacrifices et qui doit être le résultat d'une comparaison continue entre le présent et l'avenir, entre le certain et le vraisemblable, entre le connu et l'inconnu. Une telle fonction, une telle science ne peuvent appartenir qu'aux hommes éclairés, qu'aux hommes capables d'embrasser un grand nombre de rapports. Ainsi, quand on prétend que l'universalité des suffrages est la représentation de la souveraineté, et leur pluralité son expression, on avance deux propositions dont l'une est chimérique et l'autre dangereuse.

La souveraineté, non pas dans son abstraction, mais dans sa réalité, doit être considérée comme une idée mixte, comme une institution composée, et ses premiers éléments sont l'éternelle raison et l'éternelle justice.

Nous le voulons bien, dira-t-on, pourvu que, dans tous les temps, la pluralité de nos suffrages soit l'unique interprète de cette raison muette, de cette justice indécise. Non, il leur en faut d'autres ; et les seuls qui puissent être admis au moment où l'on pose les bases fondamentales de l'ordre social, c'est la lumière des temps et l'expérience des siècles, c'est une opinion universelle formée par la succession des idées, et bien avant ces jours de révolution où les passions font naître tant de souhaits, tant de sentiments éphémères. Loin donc que la raison, loin que la justice puissent être réglées ou

définies à la pluralité des voix, c'est d'elles que nous apprendrons la véritable valeur de cette pluralité et la confiance due au nombre des suffrages dans l'importante préparation d'une constitution politique.

C'est donc par un droit antérieur à tout, que la justice et la raison doivent avoir, en quelque sorte, leurs représentants à la formation, à l'établissement de la souveraineté ; et c'est ici qu'on découvre encore toute la sagesse des gouvernements où, tandis que le peuple influe sur la législation par des députés de son choix, un corps indépendant de lui, un corps étranger à ses passions et quelquefois un chef héréditaire, un chef électif, participent à cette législation, ou par leur concours, ou par leur sanction, ou par leur initiative.

Ces différents pouvoirs réunis représentent la souveraineté, en rassemblent les droits, en exercent les fonctions ; et il ne dépend d'aucune opinion populaire, d'aucune pluralité passagère de changer la constitution de l'État et de transformer aveuglément la liberté en confusion, ou l'autorité en tyrannie.

La souveraineté, dans un pays libre, dans une société politique sagement organisée, ne peut donc jamais exister d'une manière simple.

On a dit aux princes que telle était la nature du pouvoir suprême et le despotisme a paru.

On a tenu le même langage au peuple français, et un mélange d'anarchie et de tyrannie est devenu le résultat de cette doctrine.

Les flatteurs du peuple et les flatteurs des rois ont pris la même route ; et ce qui est le plus remarquable, la philosophie moderne en essayant de remonter à la cime de toutes les idées politiques, afin de répandre de plus haut ses instructions métaphysiques, les a réunies, sans le vouloir, aux premiers principes du despotisme.

Qu'importe, dira-t-on peut-être, que le peuple soit déclaré l'unique souverain, qu'importe même qu'on l'entretienne sans cesse de cette idée, s'il ne peut rendre des décrets, s'il ne doit exercer aucune autorité législative séparément de ses députés et sans leur intervention formelle.

Il fallait bien sans doute, avec une immense collection de souverains, un gouvernement représentatif ; car il n'existe pas un moyen physique, un moyen tolérable d'appeler une nation de vingt-cinq millions d'hommes à délibérer sur les affaires publiques. Mais en élevant un pouvoir représentatif au milieu d'un peuple qu'on entretenait sans cesse de sa souveraineté, et en détruisant dans le même temps toutes les gradations qui habituaient ce même peuple aux idées de respect et de déférence, on a privé ses délégués de la considération qui leur était essentiellement nécessaire, et on les a comme forcés de se relever eux-mêmes par des moyens tyranniques.

Il est difficile encore à des législateurs dont on a borné le règne à deux ans, puis à un, d'obtenir en aucun temps une confiance personnelle. Cependant cette limite apposée à la durée de leurs fonctions, est peut-être commandée par le système de l'égalité

absolue. Les prétentions à l'autorité sont tellement multipliées au milieu de vingt-cinq millions d'hommes absolument égaux, qu'il faut nécessairement accélérer le terme des magistratures, afin de calmer l'impatiente ardeur des nombreux candidats qui aspirent au gouvernement. Ils sont tous à la porte pour entrer ; ils y frappent à coups redoublés : il faut bien, pour leur donner place, faire passer les premiers venus.

J'ajouterais même qu'au milieu d'un système d'égalité absolue, au milieu d'un système où toute espèce de relief est effacé, il importe peut-être qu'un renouvellement continual des hommes en autorité leur donne quelque temps le mérite de l'inconnu et les colores ainsi d'un rayon d'espérance.

Enfin, on ne saurait en douter, le pouvoir représentatif a besoin, comme tous les autres pouvoirs, d'être aidé par l'opinion, et il a besoin aussi d'être en équilibre avec toutes les forces agressives dont on l'environne, avec toutes les résistances qu'on lui donne à vaincre.

C'est une vérité qu'on n'a point aperçue, ou dont on n'a voulu faire aucun usage, en préparant pour la France un nouvel ordre social.

Les habiles du temps présent ont considéré le gouvernement représentatif dans ses rapports absolus, ainsi qu'ils avaient vu l'égalité, la liberté, la souveraineté du peuple ; et ce gouvernement paraissant alors une idée simple, ils ont négligé toutes les modifications qui devaient assurer son utilité politique.

Les mots généraux ont rempli leur office dans cette occasion comme dans beaucoup d'autres : ils ont égaré l'opinion ; et l'on s'est persuadé qu'un gouvernement, appelé *représentatif*, pouvait représenter le vœu général d'une manière assez positive et assez certaine pour rendre une nation docile à toutes les déterminations du législateur ; et l'on a cru peut-être imiter, par cette combinaison politique, le système de la volonté individuelle ; organisation mystérieuse qui confond dans le même homme le commandement et l'obéissance.

C'est toujours cependant par une opinion conventionnelle que le gouvernement appelé *représentatif* est censé représenter le vœu général, et une simple élection de députés ne suffit pas pour fonder et pour entretenir cette opinion.

Il faut y réunir ou des instructions libres et réfléchies qui expriment distinctement le vœu de la généralité, ou une propriété suffisante pour garantir l'union de l'intérêt des législateurs à la prospérité nationale, ou une supériorité d'état et d'éducation qui captive la confiance par le respect, ou une responsabilité morale dont l'évidence soit rendue incontestable par la petitesse de l'État.

Aucune de ces considérations essentielles ne prête l'appui de la raison à l'autorité sans limites de l'assemblée représentative de France ; et lorsque la raison, cette loi primitive, cette loi, je le crois, écrite dans les cieux, lorsque la raison ne sert pas de gardien au pouvoir suprême, ce pouvoir, alors forcé de s'environner d'épouvante, dégénère bientôt en despotisme et en tyrannie.

On a paru sentir ce qui manquait à la réalité de la représentation nationale, lorsqu'en s'occupant de l'organisation du nouveau gouvernement français, on a parlé de soumettre les lois à la sanction du peuple ; mais une telle disposition, qui fût devenue une source de désordre et de confusion, n'a été admise dans l'acte constitutionnel que d'une manière fictive.

On a bien autorisé une sorte de réclamation contre les actes du corps législatif ; mais, comme je l'ai montré¹, on a soumis cette réclamation à des conditions qui en assurent la nullité ; et si, par d'autres formes, on l'eût rendue réelle, on n'eût pas tardé à s'en repentir.

On a donc bien fait de ne pas attribuer au peuple une faculté politique incompatible avec la tranquillité de l'État ; mais on a eu tort de recourir à une illusion pour dissimuler momentanément et les dangers d'un pouvoir législatif sans balance et la faiblesse d'une représentation uniquement fondée sur un titre d'élection, et qui ne reçoit daucune idée accessoire le crédit et le soutien nécessaires à sa consistance.

On nous assure que l'idée du gouvernement représentatif est une des belles découvertes de nos temps modernes ; mais depuis l'abus qu'on en a fait, on doutera peut-être qu'elle soit une si grande merveille. Cette idée réunie au principe de la sou-

¹ Ces mots, *comme je l'ai montré*, se rapportent aux observations sur la Constitution de 1793 que j'ai retranchées, ainsi que je l'ai déjà dit.

veraineté du peuple, a produit des effets qu'il était peut-être difficile de prévoir. On a dit en France à un petit nombre d'élus : Vous exercerez tous les pouvoirs ; mais vous ferez des lois, vous délibérerez au milieu de vos maîtres. Le peuple donc vous environnera sans cesse ; il sera présent à vos séances ; il préparera vos opinions ; il les discutera dans une multitude innombrable de sociétés, de sessions ou de clubs autorisés par la constitution même ; il viendra quelquefois vous intimer ses volontés avec tumulte, ou vous avertir par des clamours de sa toute-puissance ; ainsi, jamais à vous-mêmes et continuellement épouvantés, vous éprouverez à tout moment le besoin de lui plaire et de condescendre à ses passions.

Que devient alors cependant le gouvernement représentatif ? Le mérite de cette idée politique était en théorie de prévenir la confusion du *Forum* des Romains, et d'exprimer avec ordre et avec tranquillité les vœux ou les volontés d'un grand peuple. Mais il est évident que ce peuple, celui du moins qui nous sert ici d'exemple, ayant toujours sa souveraineté présente à la pensée, ne veut pas en réduire l'exercice à choisir des députés, à les payer, et à trouver bon ensuite tout ce qu'ils ordonneront. On voit alors deux autorités, l'une représentative et tremblante, l'autre originaire et hardie ; l'une régulière, mais créée, l'autre arbitraire, mais existant d'elle-même ; l'une circonscrite par la loi, l'autre vague, indéfinie et d'autant plus redoutable.

Le gouvernement représentatif, à ces conditions, n'est souvent qu'un vain simulacre, et l'on pourrait

presque regretter que le peuple n'exerçât pas directement son pouvoir suprême ; car il ne serait plus alors dans la funeste nécessité de recourir aux menaces et aux violences pour rappeler sa suprématie. Il participerait directement à la législation, et tous ses décrets indistinctement servant à signaler son autorité, il pourrait se montrer, comme le peuple romain, tantôt sévère et tantôt généreux ; quelquefois inquiet, mais souvent ami de l'ordre et des lois ; et si dans le délire du pouvoir il se livrait à des injustices, il jouirait aussi de sa force en manifestant de grandes vertus. Il oublierait les services de Coriolan, mais il suivrait Scipion au Capitole ; il abandonnerait les Gracques, mais il demeurerait fidèle à la mémoire de Publicola ; il découragerait, il exilerait Camille, mais bientôt il le comblerait de nouveaux honneurs.

Thémistocle conçoit un dessein de la plus grande importance et qui peut assurer à sa patrie la supériorité politique dont elle est jalouse ; mais sa réussite dépend d'un profond secret. Les Athéniens consultés promettent d'adopter aveuglément les vues de leur illustre concitoyen, si le vertueux Aristide y donne son approbation. Thémistocle alors s'ouvre à lui, et le peuple entier se rassemble pour être instruit de l'opinion d'Aristide, qui monte à la tribune et dit : « Athéniens, le projet de Thémistocle vous serait infiniment utile, mais ce projet ne peut s'accorder avec la justice. » À ces mots, que l'histoire nous a conservés, un même sentiment s'empare de tous les esprits, et d'une voix unanime l'idée de Thémistocle, cette idée encore inconnue,

est universellement rejetée. Je cherche une ressemblance entre ce beau mouvement de tout un peuple et les délibérations de l'assemblée *représentative* de France ; je cherche cette ressemblance, et je ne la trouve point.

Ah ! si le peuple français, sans délégués, sans médiateurs temporaires, avait pu se réunir pour exprimer un voeu, le plus affreux des sacrifices n'eût pas été consommé. Il aurait vu, ce peuple, qu'il pouvait également faire éclater sa puissance et par une sainte pitié et par une abominable rigueur ; et peut-être que les regards du juste et la voix de l'innocence auraient fixé son choix. Ne redoutant aucune censure et n'ayant pas besoin de créer des passions farouches pour soutenir sa suprématie, il eût pu se livrer à ses propres impulsions. Non, vous ne l'avez pas représenté, vous ne l'avez pas représenté dans ce jugement inhumain ; et quelque jour, mais trop tard, il regardera comme les véritables interprètes de ses sentiments, comme les seuls amis de sa gloire, ceux qui ont défendu la cause du plus infortuné des mortels.

N'en doutons point, le peuple rassemblé, le peuple, lorsque des poisons destructeurs ou des circonstances inouïes ne l'auraient pas entièrement corrompu, ce peuple obéirait successivement à la raison et à la folie, aux principes de moralité et à l'empire des passions, et il réunirait en masse les qualités et les défauts de la nature humaine. Voilà vraisemblablement ce que serait le peuple de tous les pays, s'il exerçait directement le pouvoir législatif ; mais quand la loi de l'État le prive de ce

pouvoir et le déclare en même temps seul souverain, seul maître ; quand on borne ses prétentions et qu'on les exalte de toutes les manières ; quand on veut qu'il obéisse à ses délégués et qu'on l'entre-tient habituellement dans le sentiment de ses forces, il sera toujours prêt à se déployer ; il sera toujours prêt à sortir de la situation contrainte où les statuts de ses agents l'ont placé ; et ne pouvant pas influer sur la confection des lois d'une manière régulière, il agira par violence et par explosion, et il ne se montrera, il ne se prononcera que dans les occasions où l'excès et l'emportement auront leur application. Enfin souverain (on le lui dit) et n'ayant aucun moyen constitutionnel de manifester activement ou des sentiments de justice, ou des sentiments de bonté, il se fera menaçant, il se fera terrible pour tenir son rang et pour jouer un rôle dans le gouvernement de l'État.

L'expérience justifierait, je n'en doute point, cette vérité morale, si tout à coup on détruisait les barrières qui séparent les législateurs français de leurs auditeurs, de leurs surveillants, de leurs juges. Le besoin qu'ont les uns aujourd'hui de donner du relief à leur autorité passive, et la crainte qu'ont les autres de ne pas atteindre au degré de véhémence propre à leur assurer la faveur des tribunes, tous ces principes de terreur et de férocité n'existeraient plus, si, à l'exemple des anciennes républiques de la Grèce et de l'Italie, les citoyens, sans représentants, sans intermédiaires, donnaient en commun leurs suffrages.

Je ne veux pas induire de ces réflexions que la constitution politique ou d'Athènes ou de Rome fût applicable à la France. Une nombreuse population, toute composée d'hommes libres, ne peut pas faire des lois sur la place publique ; mais il fallait apercevoir aussi les inconvénients d'un gouvernement purement représentatif : et loin d'adopter cette idée dans sa simplicité théorique, loin de la réunir sans aucune inquiétude et au principe exalté de la souveraineté du peuple et au principe encore plus dangereux de l'égalité parfaite, et au principe de l'indivisibilité de l'autorité suprême, au milieu de vingt-cinq millions d'hommes, on aurait dû prévoir, on aurait dû penser que l'union inconsidérée des principes les plus simples n'était pas moins hasardeuse en politique qu'en chimie.

Ce n'est point ainsi que se sont conduits les Anglais, ce n'est point ainsi que se sont conduits les Américains.

Les premiers ont divisé la représentation nationale entre divers pouvoirs.

Les autres ont divisé le pouvoir entre un grand nombre d'États.

Ainsi les deux nations, en admettant le gouvernement représentatif, ont pris soin, ou de lui ménager une considération proportionnée à sa tâche, ou de lui donner une tâche proportionnée à sa considération.

Ce sont pourtant des États d'une population médiocre qui ont adopté cette prudente combinaison ; et la France, pour donner des lois à vingt-cinq millions d'hommes ; la France, en fondant une

constitution politique pour un si grand peuple, a mis toute sa confiance dans une suite d'idées métaphysiques qui ont réduit en fiction la représentation nationale ; et l'on a besoin de recourir à des raisonnements hypothétiques pour découvrir le rapport de cette représentation avec le vœu général.

On suppose en effet, je le répéterai en me résument, on suppose d'abord que l'universalité d'une nation est susceptible d'une volonté en affaires publiques, tandis qu'une volonté ne peut exister sans lumières et sans instruction.

On suppose ensuite que cette universalité, à la fois souveraine et chimérique, peut être légitimement remplacée par une pluralité d'opinions ; mais cette pluralité, admise pour règle de décision au milieu d'hommes presque dissemblables par l'opposition de leurs intérêts et la diversité de leur situation, devient un principe d'injustice.

On suppose encore que cette pluralité, dont aucun signe certain ne peut garantir l'existence, est néanmoins représentée par une majorité de suffrages prise entre un petit nombre d'élus, d'élus encore à la seconde et à la troisième génération, et que la nation n'a rendus dépositaires ni de ses vœux ni de ses demandes.

Enfin, si ce nombre d'élus, réduit même à deux cents, a le droit, comme en France, de faire des lois au nom de la nation, il peut arriver que l'opinion de cent votants plus un, représente les volontés de vingt-cinq millions d'hommes (de vingt-sept plus probablement) et dans la proportion d'un être pensant pour deux cents soixante-sept mille.

Quelle transition ! quel écart du réel au figuré !

Lorsque les monarques français se disaient rois *par la grâce de Dieu*, on s'élevait contre ce titre d'autorité.

Certes, c'est un mystère aussi que de donner des lois au nom de tout un peuple.

Mais ce fut en vain que, dans les temps modernes, un monarque français voulut rappeler l'origine dogmatique de sa puissance pour justifier des actes de despotisme. Et aujourd'hui que, par une autre mysticité, les députés à la Convention se disent maîtres et maîtres absous en leur qualité de représentants du peuple, chacun se tait, chacun demeure ébahi. On trouve le titre excellent, la preuve incontestable, et l'on ne suppose pas qu'il y ait la moindre différence entre une nation toute entière et les élus de quelques élus aux assemblées primaires. Ainsi, Messieurs, quand ces élus dissipent votre fortune, c'est vous qui la dépensez ; et quand ils vous jettent en prison, c'est vous qui vous mettez en retraite. Ils sont toujours vous ces élus, et vous dans une exactitude parfaite. Leur intérêt, leur volonté sont les vôtres, et aucun abus d'autorité, de la part de ces nouveaux Ménechmes, ne vous paraît possible. Quelle crédulité ! quelle foi ! pour des hommes en état de penser et de réfléchir ! Et c'est toujours le mot *représentant* qui détermine une si aveugle confiance ! Ce mot donne l'idée d'un autre soi-même ; c'est là mieux qu'un ami, qu'un ami de toute sa vie : et pourtant cet autre soi-même se crée en un moment, le plus souvent sur parole et au milieu du tumulte d'une assemblée populaire. Certes,

la nation n'est pas fière de sa souveraineté ; et à voir la manière absolue dont elle en dispose, à voir comment elle s'agenouille devant un petit nombre de particuliers élevés tout à coup au rang suprême et dont à peine elle connaît les noms et les surnoms, on est tenté de croire que le jour de son couronnement fut aussi le jour de son abdication.

Les droits de l'homme sont encore une des généralités dont on a fait le plus d'usage pour établir et pour propager le système nouveau de l'égalité politique ; mais lorsqu'on se place par la pensée avant les lois et avant l'origine des sociétés, on ne peut trouver des titres qu'en dépouillant, pour ainsi dire, les archives de la nature. L'univers les compose, l'univers est le majestueux dépôt des pensées du Créateur, et nous ne voyons nulle part l'exemple ni le type de cette égalité que nous voulons appliquer au nom des droits de l'homme, à l'organisation sociale.

Le spectacle du monde présente à nos regards un assemblage harmonieux de contrastes et de différences ; rien n'est pareil, rien ne se ressemble ; et la plus étonnante des merveilles, l'organisation de l'espèce humaine, est soumise à la loi commune.

Ses variétés sont infinies, ses degrés de perfection innombrables. Les hommes sont inégaux, sont essentiellement distincts et par leurs formes extérieures, par les facultés de leur esprit et par tous les éléments de leur puissance morale et de leurs forces physiques. Chaque individu, considéré séparément, diffère encore de lui-même par l'effet du temps ; il devient un autre, en quelque manière, aux diverses

époques de sa vie. L'enfant, l'homme fait, le vieillard sont comme autant d'étrangers unis dans une seule personne par le lien mystérieux du souvenir. Leurs idées, leurs goûts, leurs besoins, tout change en eux avec l'âge ; ils ne sont jamais sous le même signe pendant la durée de leur existence.

L'égalité, l'uniformité, ne semblent applicables à la constitution de l'homme que dans les commençements de la vie ; mais une parité, consacrée par notre absolu dénuement et par notre extrême faiblesse, loin de nous instruire de nos droits, nous rappelle au contraire aux idées de dépendance, et constate, dès notre naissance, la nécessité d'une suprématie, puisque sans elle, sans cette disposition bienfaisante de la nature, nous ne serions sortis des portes du néant que pour y rentrer en peu de moments.

Ainsi, par une singularité remarquable, c'est l'assistance tutélaire des patrons et des bienfaiteurs dont nous sommes environnés, en ouvrant nos regards à la lumière, qui nous donne le moyen de prendre un jour la défense de l'ingratitude et de l'égalité.

Nos droits, considérés dans leurs premiers types, ne prêtent donc aucune assistance au système de l'égalité politique. Mais la nature a composé le bonheur des hommes d'éléments pareils, quoiqu'elle les ait faits différents les uns des autres, quoiqu'elle les ait formés, dessinés librement et qu'elle les ait gradués, pour ainsi dire, sur une échelle immense d'esprit et de beauté, de talents et de forces. Elle a su les rendre égaux par les plaisirs des sens et par le

don universel de l'imagination et de l'espérance. Or si dans le partage des plus magnifiques attributs de l'espèce humaine, il peut exister une parité de bonheur avec des différences de lots, comment serions-nous inquiets de ces distinctions formées par des nuances et des gradations de rangs, de ces distinctions qui sont notre propre ouvrage et qui tiennent de nous tout leur prix ? Elles atteignent à peine la superficie de notre être, et cependant on les dénonce avec emphase comme une offense au principe des droits de l'homme ; principe à jamais respectable, mais il serait plus en sûreté sous la garde de la morale que sous la protection d'une philosophie discoureuse et aussi indifférente à l'application des idées générales qu'ardente à en propager la théorie.

Ah ! que dans leur exagération elles nous ont fait de mal ces idées générales ! Elles en imposent alors comme les fantômes par leurs formes vagues, confuses, indéterminées ; et c'est ainsi que l'abstraction de la liberté, l'abstraction de l'égalité, l'abstraction de la souveraineté du peuple et l'abstraction des droits de l'homme ont captivé les hommages et la foi d'un peuple crédule.

Encore si l'on eût rendu les mêmes honneurs à d'autres principes généraux ; si l'humanité, la justice et la morale universelle eussent été placées en première ligne dans la série des idées politiques, on eût été retenu de cette manière autour des vérités éternelles ; et en se livrant, comme on l'a fait, à des opinions spéculatives, on eût couru moins de risque. Mais l'importance de ces vérités était re-

connue et leur renommée ne dépendait plus de personne : c'en était assez pour rendre négligents envers elles ceux qui voulaient que leur esprit fût le commencement de tout ; aussi l'on s'est contenté de les placer comme un vieux ornement dans le préambule de la constitution française ; et c'est uniquement aux idées nouvelles qu'on a donné de l'action et de la vie.

On ne saurait trop le dire : les principes simples, au milieu d'un monde aussi composé que le nôtre et au moral et au physique, devraient inspirer quelque défiance aux hommes capables de réflexion ; car rien, dans la nature extérieure, ne nous ramène à ce genre d'idée. Nous sommes placés comme spectateurs à l'extrême de l'ouvrage le plus mystérieux, le plus compliqué, et dont les moindres parties épuisent en quelque manière notre attention par leur infinie diversité ; et nous voulons cependant réduire à des unités spéculatives ce qui ne nous a point été présenté sous cet aspect, ce qui n'a point été créé dans un pareil esprit, ce qui n'est simple enfin que dans la conception impénétrable du souverain auteur de l'harmonie universelle.

Les rayons de lumière forment des tableaux nuancés de mille manières, selon que leur réfrangibilité est déterminée par les divers nuages à travers lesquels ils arrivent jusqu'à nous. Il en est de même de ces premiers principes dont nous composons en spéulation l'essence du monde moral. Il faut les considérer, non pas tels qu'ils sont dans leur abstraction, mais tels qu'ils nous parviennent, tels qu'ils se modifient au milieu des institutions so-

ciales et à travers le choc de nos intérêts et de nos passions.

De l'égalité dans ses rapports avec le bonheur et avec la morale

Les mêmes hommes qui sont dirigés dans leurs opinions politiques par des maximes générales, des abstractions, des idées tellement vagues, qu'elles dépassent de beaucoup le cercle social, ces mêmes hommes suivent une marche absolument différente quand ils jugent des rapports du bonheur avec le système de l'égalité. On les voit alors se resserrer, se restreindre, et soumettre cette grande question aux petites combinaisons de la jalousie et aux subtilités de l'amour-propre. Leur philosophie qui voulait embrasser en législation et la génération présente et les races futures, et l'Europe et le monde, et le ciel et la terre ; cette philosophie, quand il s'agit de tracer l'influence de l'égalité sur nos sensations morales, paraît tout à coup emprisonnée dans les liens de l'habitude et des préjugés les plus communs : elle admet, avec une multitude ignorante, les gradations de rangs comme l'échelle du bonheur, tandis qu'aux regards d'un observateur attentif elles forment un des mouvements, un des intérêts de la vie, et retracent au milieu du monde moral ces disparités, ces jeux de terrain qui animent les campagnes et perpétuent à la fois l'action et les jouissances de notre imagination.

Vous aimez, vous honorez la métaphysique, et certes vous lui avez fait de grands sacrifices ; suivez donc un moment le raisonnement que je vais faire.

L'homme, rapproché des êtres inférieurs à lui par les plaisirs des sens, ne consume pas comme eux dans un repos léthargique les longs intervalles qui séparent ces divers instants de bonheur. Doué de prévoyance, il n'est jamais sans relation avec l'avenir ; il y vit en entier toutes les fois que le travail ne fixe pas uniquement son attention ; et ce travail même, composé d'une succession continue de distractions, l'attache sans qu'il y pense au moment qui va venir, et il n'est peut-être jamais dans le présent qu'en apparence.

Cependant, s'il était vrai que par l'effet de son organisation morale, l'homme fût sans cesse occupé des objets qui ne sont pas encore, son imagination qui les lui présente, son imagination qui les rassemble, deviendrait le principal artisan de ses plaisirs et de ses peines.

Il importe donc essentiellement à son bonheur que cette imagination, le guide de ses actions, l'arbitre de sa vie, soit habilement réglée ; et pour y parvenir il faut l'étudier, il faut la bien connaître ; et le premier caractère qu'on lui découvre, c'est une extrême flexibilité.

L'on remarque en effet, que non seulement elle se meut dans tous les sens, mais qu'elle s'étend ou se resserre selon les directions de l'habitude. Elle se proportionne tellement à tous les objets de crainte ou d'espérance, que les plus petits comme les plus grands remplissent également sa capacité ; et voilà pourquoi le jeune enfant au moment où il remporte un prix à l'université, et le plus ignoré des beaux esprits au moment où l'on applaudit à ses premiers

vers, jouit d'autant de plaisir qu'un héros victorieux le jour d'une bataille.

Il est difficile sans doute de pénétrer dans les mystères de notre nature spirituelle, et l'on ne peut mettre à la balance toutes les sensations fines et délicates dont notre bonheur se compose. Nous l'apercevons cependant ; il faut à notre imagination un mouvement doux ; elle a plus besoin d'une suite de perspectives que d'un vaste spectacle ou d'un large tableau, et c'est avec des couleurs nuancées que notre paysage moral doit être dessiné.

Ainsi les gradations de rangs et de fortunes sont, de tous les résultats de l'art social, le plus analogue à notre nature. Nous sommes animés et par les égards que nous rendons et par les égards que nous obtenons ; ils ont tous un lien avec nos espérances, et le jeu de la vie est composé d'échanges.

L'égalité elle-même, au moment où elle a pour vous le plus de charmes, doit peut-être sa principale séduction aux disparités qui l'ont précédée et aux idées de nouveauté qui l'accompagnent.

Enfin si l'on examinait avec attention les diverses jouissances morales, on verrait qu'elles se rapportent presque toutes à un système de gradation. Le sentiment, les plaisirs de l'admiration y tiennent immédiatement. La compassion, la bonté, la reconnaissance, sources de tant de douceurs pour les âmes bien nées, comment nous rendraient-elles heureux, si nulle supériorité n'existait, si tout était de niveau dans nos relations ? L'amour même, la plus indépendante de toutes nos passions, recherche tour à tour l'empire et l'esclavage ; et souvent

ses félicités disparaissent au moment où il n'y a plus ni combats ni triomphes, et au moment où l'habitude a fait naître l'égalité. Le temps encore, lorsque nous le considérons dans ses connexions avec notre bonheur, le temps nous paraît une sorte d'hiérarchie où l'avenir domine le présent, et où les espérances s'élèvent sans cesse au-dessus des réalités. Enfin, nos rapports avec les hommes, avec les autres êtres, avec les objets extérieurs, avec nos propres pensées, tous nous offrent l'image d'une gradation ; car il n'en est aucun de parallèle. Et c'est peut-être ainsi que les existences innombrables dont l'univers se compose, forment dans leur progression la chaîne incommensurable qui unit le dernier des atomes animés au génie créateur de tant de merveilles.

Ah ! près de cette grande idée, que l'homme paraît petit, qu'il nous semble minime, ou reculé du moins dans sa philosophie, lorsqu'il dénonce avec tant de pompe, lorsqu'il poursuit avec tant d'activité les plus légères inégalités conventionnelles, et lorsqu'il met un si grand intérêt à détruire les gradations sociales, cette empreinte légère, cette ombre fugitive du système du monde.

Je quitte à regret ces réflexions générales pour me rapprocher des précisions qui appartiennent à mon sujet ; car on voit alors trop distinctement les dangereuses folies dont une seule opinion nouvelle est la fatale origine.

Nous l'avons montré. L'homme n'a pas besoin, pour être heureux, que toutes les barrières soient renversées, que tous les chemins lui soient ouverts

au nom de l'égalité ; il lui suffit de rencontrer sur sa route un sujet d'ambition, un motif d'espérance ; il lui suffit que l'avenir entretienne son action et le préserve des langueurs d'une vie monotone et sans perspective.

Les gradations de rangs, les gradations de fortunes remplissent cette condition en excitant au milieu de nous un intérêt universel ; et nous devons maintenant faire observer que cet intérêt est de nature à pouvoir être contenu dans de justes bornes : considération essentielle ; car il importe éminemment au repos d'un État que l'imagination, cet agitateur continual, soit occupée d'une manière gradauelle ; il lui importe qu'elle ait à lutter jurement avec des obstacles, de peur que son impétuosité ne devienne dangereuse, et de peur qu'arrivant trop vite aux dernières limites de l'espace dont les routes lui sont ouvertes, elle ne rétrograde au hasard, et que, sans guide alors comme sans retenue, au lieu d'animer doucement les hommes et la société, elle ne répande partout le désordre et la confusion.

C'est ainsi que dans les continents où des monts, des coteaux et d'immenses forêts opposent une résistance à la violence des vents, on éprouve habituellement leur salutaire influence ; ils émeuvent les plantes, ils balancent les branches des arbres et donnent à tous les végétaux une plus forte vie ; mais quand ils ont franchi les espaces où la nature, par divers obstacles, tempérait, arrêtait leurs efforts, et lorsqu'ils règnent sans contrainte ou sur les vastes plaines de l'océan, ou dans les déserts de l'Afrique,

on ne connaît plus alors que leurs fureurs ; et c'est tantôt par des trombes menaçantes prêtes à se dissoudre en déluges d'eau, tantôt par d'épais nuages qui retombent en torrents de poussière, et tantôt par d'autres tourbillons également terribles, qu'ils font éclater leur puissance.

Retraçons le rapport de ces idées avec la question que je traite. Les diversités de rangs, les distinctions introduites par l'éducation, la fortune et l'état des personnes, les sentiments d'égards et de respect, effet naturel de ces conventions ou de ces habitudes, et le besoin, le désir de plaire qui devaient se reproduire à chaque instant, tous ces rapports enfin entretenaient parmi les hommes une action continue, et variaient, multipliaient sans danger leurs tâches et leurs perspectives. La plus nombreuse partie d'une nation, dont toutes les passions sont redoutables, mêlait de cette manière une ambition douce, une légère attente, une vanité sociable à ses travaux journaliers ; et les grands talents aspirants à la gloire, il existait au milieu de la société un mouvement proportionné à la variété de notre nature et aux diversités innombrables de nos connaissances et de nos moyens.

Ce système moral, sous la direction d'un habile législateur, pouvait sans doute s'accorder avec la plus grande liberté civile et politique, et même avec la plus haute dignité de l'homme ; car c'est aux êtres distingués par leurs lumières et par leur éducation qu'il faut confier la représentation de l'espèce humaine, si l'on veut qu'elle se déploie avec appa-

reil, si l'on veut qu'elle se soutienne honorablement et sans aucune fiction, sans aucune forfanterie.

Mais lorsque l'égalité parfaite est établie, lorsqu'elle est consacrée et par toutes les institutions et par toutes les cérémonies politiques, lorsqu'elle est devenue un objet de croyance et un principe d'éducation, l'homme se trouve ainsi transporté aux dernières limites d'une carrière dont les diverses stations devaient occuper lentement la marche de sa vie ; tout est aplani devant lui dès sa naissance, tout est ouvert, du moins tout lui semble accessible ; il est au-delà des règles avant de les avoir connues, au-delà des gênes avant d'en avoir fait l'épreuve ; et libre, indépendant dans la vigueur de l'âge et dans la pleine activité de ses forces, il saisira les idées politiques de toute la puissance de son imagination, il y attachera ses pensées et son ambition, et bientôt il demandera sa part dans toutes les autorités, ou il s'enrôlera dans la guerre que l'on voudra faire au gouvernement et aux lois ; car il faut des querelles, il faut du tumulte à celui qui commence sa vie par l'égalité, et qui n'a jamais été retenu ni par les liens du respect, ni par l'habitude des égards, ni par aucun sentiment des convenances.

Que si l'on considérait maintenant, d'une manière plus étendue, l'influence des nouveaux principes d'égalité sur le bonheur, on se demanderait comment la masse de ce bonheur pourrait être accrue par l'effet d'un système incompatible avec l'ordre public, incompatible avec la liberté, incompatible avec la sécurité personnelle. Il faut donc, ou refuser de croire aux avantages qui naissent de

l'état social, ou admettre les gradations de rangs qui doivent lui servir d'appui dans toutes les grandes associations politiques : il faut retourner dans les bois d'où sont sortis nos aïeux ; il faut redemander cette vie errante et sauvage, ou adopter les dispositions qui permettent de vivre en communauté régulière.

Je le sais, on entend dire à plusieurs sectateurs de l'égalité absolue : Nous sentons le prix de l'ordre et de la liberté, le prix de la justice et de la sûreté personnelle, le prix inestimable enfin de la paix intérieure et de l'harmonie sociale ; mais aucun de ces biens ne peut nous dédommager de la peine que nous éprouvons à l'aspect de la plus petite supériorité qui n'est pas notre ouvrage et qui ne passe pas comme l'éclair. C'est peut-être, ajoute-t-on, c'est peut-être de notre part un sentiment d'élévation, un sentiment de fierté porté trop loin ; mais la nature nous a faits ainsi.

Eh ! non, Messieurs, ce sentiment n'est pas si beau que vous le croyez, et il y a quelque autre chose à vous reprocher qu'un excès de perfection. Vous êtes blessés par tout ce qu'il y a de plus léger et de plus superficiel dans notre nature, par l'esprit de vanité. C'est à ce petit dominateur que vous cédez, et l'art de vos décorations ne dissimulera pas votre faiblesse.

Étrange bizarrerie de l'homme ! Il fait la route de la vie au milieu de tous les genres d'inégalités ; disparités de beauté, d'esprit et de talent ; disparités de lumières, de mémoire et de prévoyance ; disparités de fortune et d'éducation ; disparités enfin de

force et de santé : il se soumet, il se résigne au moins à ces différences réelles, et il ne veut pas supporter la supériorité la plus idéale, celle des rangs et des conditions ; il ne le veut pas, et pour la détruire, il expose l'ordre public, il compromet la liberté, il ébranle tous les fondements de l'harmonie sociale ; et se jouant des leçons de l'expérience, c'est pour une chimère qu'il est prêt à troubler le repos du monde.

On l'a dit de tout temps, et cependant on ne le sait pas encore : les degrés de bonheur ne sont point déterminés par le rang qu'on occupe dans l'ordre social. Nous marchons tous vers un but, et quand nous y sommes parvenus, nous en cherchons un autre. Je serai content si je puis arriver là, disent presque tous les hommes au moment où ils disposent en imagination du domaine de l'avenir ; mais ce terme n'est point un gîte permanent, un lieu de satisfaction et de repos : nous le croyons tel à distance ; mais quand nous y sommes arrivés, nous voyons que c'est une simple hôtellerie, et après une courte halte, nous demandons des chevaux pour aller plus loin.

Il est encore vraisemblable que la place la moins bonne dans la carrière du bonheur, est celle où nous touchons au dernier période de nos espérances ; car dans cette carrière, c'est notre imagination qui a pour fonction et pour charge le soin d'embellir, de fournir notre route, s'il est permis de s'exprimer ainsi ; et ses provisions, ses ressources sont plus proportionnées qu'on ne pense à la courte durée de notre passage sur la terre.

On emprunte autant qu'on le peut le nom du peuple pour soutenir la cause de l'égalité ; et il semble en effet qu'il existe un rapport entre les vœux de la classe la moins fortunée d'une nation et les idées d'un nouveau partage. Le mot indéfini d'égalité peut s'appliquer à tout : aux rangs, aux distinctions, aux propriétés, aux richesses, aux différents objets qui sont un motif d'envie. Comment donc, en le prononçant, n'attirerait-on pas à soi la faveur de la multitude ?

Les orateurs qui l'encensent ont soin de jeter un voile sur les faiblesses de leur vanité. Écoutez l'un d'eux au hasard. Il est tellement indépendant, assure-t-il, il l'est tellement, ou par sa position ou par son caractère, ou par sa philosophie, que s'il a des supérieurs, il ne s'en aperçoit pas. C'est donc au peuple seul qu'il pense, en demandant l'égalité des rangs et en voulant que tous les hommes indistinctement soient placés sur la même ligne. Mais si ce peuple n'était pas égaré par les discours de ses nouveaux amis, il verrait que son sort n'est pas changé par l'égalité politique ; il verrait qu'il est toujours obligé de gagner sa subsistance par le travail ; il verrait qu'il perd une partie de ses ressources lorsque les propriétaires ont peur de dépenser et lorsque les négociants, ces moteurs universels de l'industrie, sont dénoncés à la haine publique ; il verrait encore qu'il est réveillé, comme d'autres, par le bruit du tambour et par toutes les inquiétudes qui sont l'effet inévitable du tumulte de l'égalité ; il verrait que sa principale acquisition est un affranchissement d'égards qui repousse les sentiments

d'affection et de patronage, et n'en dédommage pas ; il verrait de même que l'exercice habituel d'une familiarité, toujours en contraste avec les différences d'éducation, est une attitude forcée et qui ne donne rien en bonheur ; il verrait enfin qu'on lui a supposé des vanités dont le sentiment lui était étranger, et qu'ainsi tout est artifice dans sa délivrance.

On a présenté l'abolition des droits féodaux comme un bienfait appartenant au système de l'égalité ; mais cette idée n'est point exacte. La suppression de la partie de ces droits qui dégradaient la dignité de l'homme, pouvait être invoquée de même au nom de la liberté, et plus simplement encore au nom de la morale politique ; et ces sortes de droits, loin d'être une dépendance nécessaire de la gradation des rangs, ne sont pas même connus dans plusieurs monarchies.

Il existe à la vérité, jusque dans les républiques, des dîmes, des cens et des droits de lots et ventes ; mais on les considère comme des participations à la masse générale des revenus territoriaux, et l'on ne croirait pas que leur conservation ou leur suppression, leur modification ou leur rachat, dussent être déterminés par d'autres principes que les règles de la justice ou les vues générales d'administration.

D'ailleurs, lors même qu'on mépriserait ces grands motifs de conduite publique, ce ne serait pas au nom de l'égalité absolue que l'on pourrait provoquer des questions indifférentes à la plus nombreuse partie de la population d'un pays ; des questions étrangères à tous les citoyens qui n'ont

aucune propriété ou qui ne comptent dans leur fortune aucun fonds territorial.

Réjouissez-vous, leur dirait-on, on vient d'enlever à un certain nombre de familles leur droit patrimonial, leur part héréditaire aux moissons de la France. Réjouissez-vous encore davantage en apprenant que cette spoliation n'est accompagnée d'aucune indemnité. Ils répondraient avec raison : Que nous importe un bouleversement où nous ne gagnerons rien ? Nous ne possédons aucun domaine, et nous savons bien que si nos enfants en acquièrissent, l'exemption des redevances leur sera mise en compte dans le prix.

Ce n'est jamais l'universalité des citoyens qui profite des translations de propriétés décrétées par la loi du plus fort ; et ce qu'on doit désirer, au nom de la véritable égalité, au nom de l'égalité de bonheur, c'est la tranquillité parfaite qu'inspire la justice ; c'est le repos d'esprit qui naît de la certitude de conserver à soi le fruit de son travail ou l'héritage de ses pères.

La société n'existe plus dans son intégrité, elle n'existe plus dans son esprit original, lorsque l'autorité inventée pour le maintien des droits, en devient la dispensatrice arbitraire ; et l'on ne montre aucune science en dénonçant la richesse comme une violation de l'harmonie générale, tandis qu'elle est un simple résultat de la liberté du mouvement social. Et, dans ce mouvement, l'homme en possession d'une fortune supérieure aux lots du plus grand nombre, n'est qu'un des points d'appui de la distribution des salaires et des subsistances.

Son bonheur, au milieu de cette rotation, son bonheur est toujours circonscrit par les mêmes lois. Le nombre de ses sens n'est point augmenté ; leur action, leur pouvoir ne franchiront jamais les limites fixées par la nature ; et chaque jour le spectacle de l'avenir, cet intérêt de l'esprit se présente aux regards du riche avec des couleurs plus ternes et plus effacées.

Ah ! que l'envie est peu philosophique, et qu'il est dangereux de prendre pour guide en législation un sentiment si aveugle !

Tous les despotes aiment à se persuader qu'en ôtant aux uns pour donner aux autres, ils imitent le hasard dans ses jeux et dans ses caprices ; mais avec cette tournure, il n'est aucune injustice, il n'est aucune violence qui ne dût paraître indifférente.

On ne peut éviter que les hommes, en dirigeant de diverses manières leurs talents et leur industrie, ne se dépassent successivement dans la route de la fortune, et le hasard sans doute a souvent une part aux revers qu'ils éprouvent ou aux succès qu'ils obtiennent ; mais les disparités qui sont le résultat d'un mouvement libre, n'autorisent pas l'intervention arbitraire et la médiation impérieuse de la puissance suprême.

Excuserait-on Phalaris ou tout autre tyran, si l'on disait d'eux que généreux peut-être envers les uns, mais cruels et féroces envers les autres, et toujours au gré de leurs caprices, ils ont imité la nature dans ses aveugles dispensations des peines et des plaisirs de la vie ?

Il n'appartient pas à la science des hommes de s'écartier des principes qui servent de régulateurs au mouvement social ; il ne lui appartient pas de combattre les droits, d'affaiblir les devoirs par des recherches analytiques sur l'origine de nos sentiments, ou par des calculs hypothétiques sur le bonheur. Pouvons-nous seulement le bien entendre ce bonheur ? Et la plus sûre manière de l'évaluer et de le répartir nous est-elle connue ? Ah ! ne touchons pas de nos mains maladroites à ces liens délicats, à cette mystérieuse contexture dont une puissance inconnue a composé notre nature morale.

Le bonheur est le premier secret du Dieu de l'univers ; et quand nous voulons l'étudier par ses commencements, quand nous voulons le suivre dans ses diverses ramifications, nous éprouvons bientôt la faiblesse de nos moyens et l'impuissance de nos tentatives.

Les difficultés augmentent lorsque nous considérons les plaisirs et les peines dans leurs rapports avec la société entière, dans leurs rapports avec une nombreuse collection d'êtres sensibles.

Qui nous désignera, par exemple, la proportion comparative du désespoir d'un homme privé tout à coup du patrimoine de ses pères, opprimé sans aucun moyen de résistance sous le joug impérieux de la force, et cherchant en vain dans un âge avancé de nouvelles ressources ? Qui nous désignera la proportion comparative d'un pareil sentiment avec la somme de plaisirs que se divisent en petits lots tous les copartageants des dépouilles d'un propriétaire ?

Est-ce donc en profondeur, est-ce en étendue superficielle, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qu'il faut évaluer et mettre en parallèle le bonheur et le malheur ? On trouve partout des doutes et des incertitudes, lorsqu'on veut se frayer une nouvelle route dans les immensités soumises à la pensée, et lorsqu'on brise les amarres dont la force nous retenait près des vérités consacrées par l'expérience.

Les législateurs surtout et les chefs des nations multiplient leurs anxiétés, lorsqu'ils délaissent les principes clairs et distincts de la justice pour des spéculations théoriques. Oui, la justice qui simplifie tant de calculs, la justice est essentiellement nécessaire aux combinaisons sociales ; et ce mètre universel que la morale a donné, est le seul véritablement précieux, le seul qu'aucune invention des hommes ne pourra jamais remplacer.

On fait encore valoir auprès du peuple le système de l'égalité, en le lui présentant comme un moyen de détruire les avantages de l'éducation, comme un moyen commun à tous, d'arriver, de nommer aux places et de prendre part au gouvernement. Qu'on aille aux voix, ajoute-t-on, et l'on verra si cette parité politique n'est pas l'objet des vœux de la plus nombreuse partie des habitants de la Terre.

Une telle épreuve suffirait certainement pour résoudre nos doutes, si les hommes avaient une égale faculté de connaître leur véritable intérêt. Mais si jamais la nature, l'éducation, les relations sociales concouraient ensemble à nous élever tous au même

degré de raison, à peine aurions-nous besoin d'un gouvernement.

Il faudrait donc, avant de soumettre à la pluralité des suffrages une question primitive et constitutionnelle, une question qui touche à l'avenir comme au présent, donner à tous les hommes un même degré d'esprit et de connaissance ; et il faudrait les rendre tous un moment égaux pour les consulter avec fruit sur l'égalité politique.

Alors, certainement, ils voterait contre elle. Mais pour rendre cette vérité sensible, j'ai besoin de recourir à une supposition et je demande qu'on me le permette.

Je place les hommes en imagination dans un empire aérien ; ils sont tous égaux en esprit, tous égaux en prévoyance, tous égaux en bonheur. On vient leur dire que le génie de la nature les destine à habiter un monde terrestre ; mais on leur annonce qu'avant d'y être transportés, ils seront rendus inégaux en facultés physiques et en facultés intellectuelles, et que le hasard décidera de la répartition des lots.

On leur donne en même temps une connaissance anticipée de leur prochaine demeure ; on leur apprend comment la fortune y préparera l'éducation, et comment l'éducation deviendra la condition et le commencement de toutes les supériorités morales ; on leur apprend encore pourquoi cette éducation intellectuelle ne pourra jamais être une prérogative universelle ; on les instruit enfin de tout ce qui nous est dévoilé, et une seule question est remise à leur libre arbitre.

On leur demande s'ils veulent que sur la région terrestre où ils vont être jetés, le gouvernement de leur association soit attribué aux adjudicataires, encore inconnus, des bons lots en esprit et en éducation, ou s'ils préfèrent que parmi eux tous indistinctement aient une part à l'administration ; que tous, avec des moyens inégaux de discernement, fassent choix des tuteurs et des chefs de l'État ; que tous enfin, avec une immense disparité d'intérêt à la chose publique, aient les mêmes prétentions à l'autorité suprême et à ses différentes subdivisions.

On ne saurait en douter : des êtres intelligents, appelés à décider une pareille question à l'époque où ils seraient encore égaux en facultés, demanderaient d'une commune voix que le gouvernement de l'État fût circonscrit dans un ordre particulier de personnes, et dans la classe des hommes auxquels les grades supérieurs en fortune, en esprit, en éducation, échoiraient par le sort. Ils croiraient adoucir les conditions de leur prochaine transformation, s'ils s'assuraient ainsi que la tutelle sociale demeurerait dans les mains des meilleurs dépositaires et des guides les plus éclairés. Ils apercevraient bien que la part de chacun d'eux serait détériorée, si le ménagement de leurs intérêts communs était jamais confié aux moins sages et aux moins instruits d'entre eux, et ils remercieraient le génie de la nature de les avoir consultés sur une disposition essentielle à la félicité publique et de l'avoir fait tandis qu'ils étaient encore doués d'une lumière égale.

Il est aisé maintenant de rapprocher cette fiction du sujet que nous traitons.

Les hommes dans leur état actuel, les hommes au milieu des différences prodigieuses d'esprit et d'éducation qui les séparent, ne peuvent plus être consultés un à un sur le rapport de leur bonheur avec les institutions politiques qui diminuent l'influence de la multitude, et qui ménagent aux classes supérieures de la société l'autorité principale, l'autorité qu'elles doivent exercer pour le plus grand avantage de tous. Mais supposant, comme nous l'avons montré, que ces institutions eussent obtenu l'assentiment universel des hommes avant l'époque où l'inégalité de leur clairvoyance aurait commencé, n'est-ce pas là une preuve, une preuve imposante, ou de leurs véritables vœux, ou de leur véritable intérêt ?

La pluralité de leurs suffrages ne pourrait plus aujourd'hui faire foi ; ils sont dans la situation d'un testateur qui, après le déclin d'une partie de ses facultés, voudrait changer des dispositions justes et raisonnables et dont au moment de ses forces il aurait consacré la perpétuité. La loi de l'État, cette expression de la raison suprême, s'opposerait à son dessein.

On dira cependant : la société une fois établie, n'est-ce pas un avantage pour elle que tous les citoyens soient appelés à lui dévouer leurs facultés administratives et politiques ? Sans doute, mais il faut que l'appel à leur esprit se fasse sans confusion ; et si l'égalité absolue tire de l'obscurité quelques talents, elle éloigne encore plus souvent de la carrière des affaires les hommes éclairés, mais paisibles, et qui craignent de se jeter au milieu des

rivalités dont une démocratie est la source éternelle.

Ce n'est pas d'ailleurs pour un petit nombre d'hommes actifs et industriels dans l'exercice de leur esprit que la société doit être composée, mais pour ses grandes divisions et pour ses grandes masses, ainsi qu'elles ont existé, ainsi qu'elles existeront en tout temps. Et par la raison qu'on s'astreint à bâtir conformément aux usages des gens du pays, il faut dans ce monde adopter un ordre politique qui corresponde aux intérêts et aux convenances des gens médiocres ; et n'oublions pas que tous ils sont encore à une grande hauteur, comparativement à cette multitude nécessairement dépourvue des secours de l'éducation. On doit au moins se défier du vœu des personnes qui, sûres de leur habileté, ou se confiant à leur éloquence, désireraient ardemment qu'il y eût dans la carrière des affaires publiques autant de controverses que de promotions, autant de combats que de préférences.

On imagine aussi qu'il est dans l'ordre naturel des choses, qu'il est parfaitement raisonnable de commander après avoir obéi et d'obéir après avoir commandé ; mais avec cette alternative continue, on obéit aussi mal qu'on commande, on commande aussi mal qu'on obéit. Ces deux départements, dans la vie sociale, exigent des qualités absolument différentes, et ces qualités dépendent essentiellement de l'habitude et des préparatifs formés par l'éducation. On ne gagne rien non plus en bonheur à ces changements perpétuels provoqués par l'envie au nom de l'égalité ; car l'imagination,

qui sait tout embellir, ne colore jamais les marches rétrogrades. Mais l'envie, toujours excitée par les objets présents, doit se méprendre à chaque instant dans ses vœux et dans ses calculs ; et sûrement elle se trompe, lorsqu'au milieu de ses peines secrètes elle invoque l'égalité comme une libératrice.

L'égalité des rangs, la seule qui dépend de la puissance humaine, ne produit pas l'égalité des lumières et des connaissances ; elle ne produit pas l'égalité des avantages qui naissent de l'éducation ; elle n'entraîne pas même après elle l'égalité des fortunes, car cette sorte d'égalité est une idée chimérique : aucune injustice, aucune oppression ne pourraient l'établir.

Cette vérité reconnue, peut-être que l'invention la plus ingénieuse et la plus favorable au bonheur serait une distribution qui éloignerait des regards de l'envie les supériorités et les prérogatives dont l'autorité souveraine ordonnerait en vain l'abolition, et tel est en grande partie le singulier effet des gradations de rangs.

Ces gradations forment au milieu de la société une diversité de tribus, une succession de classes qui n'ont point vue directe les unes sur les autres ; et comme il existe à notre insu une parité de bonheur dans chacune, c'était tout faire pour la faiblesse humaine que de les tenir à distance, et d'affaiblir ainsi les tourments ou les inquiétudes de la jalouse.

Mais lorsque tous les rangs se touchent, lorsque tous les états sont entremêlés, lorsque tous les individus enfin sont en familiarité continue, les

distinctions qui n'ont pu tomber sous la faux de l'égalité politique, deviennent un sujet habituel de chagrin et d'irritation. Et cette vérité morale explique comment en France, après l'égalité des rangs, on a vu naître en peu de temps une suite, une variété, pour ainsi dire, de sentiments hostiles et de résolutions agressives. On a fait la guerre à toutes les supériorités, la guerre aux fortunes, la guerre aux talents, la guerre aux bienfaits, la guerre aux réputations, la guerre aux autorités passagères. On n'a rien voulu qui primât, dès qu'une fois l'égalité politique a paru le gage de toutes les autres égalités, et dès que la vanité, perdant ses anciennes démarcations, s'est changée en passion, qu'aucun frein, qu'aucun obstacle ne peuvent plus arrêter.

Je voudrais offrir à l'envie un nouveau sujet de réflexion. Les différentes supériorités dont le monde moral nous présente le spectacle, ces supériorités qui ne dérangent point, comme je l'ai montré, l'égalité de bonheur, ont toutes cependant leur usage pour la félicité générale et pour son accroissement. Développons cette vérité. Le génie du monde, l'intelligence suprême, a voulu que chacun de nous, en s'avançant dans les diverses carrières ouvertes au talent, à l'esprit, au travail, aux honneurs, à la fortune, ne fût jamais, en cette promotion, que l'intermédiaire et l'agent de l'intérêt universel, de cette masse commune où chacun prend sa part dans l'espace des siècles. L'inventeur de l'imprimerie, de la boussole et de la charrue ne fut pas plus heureux peut-être que l'artiste inconnu dont le ciseau décora, d'une manière nouvelle, les

bains de Crassus ou de Luculle. Mais cette parité de condition, fixée par la nature, n'a pas empêché que la terre ne s'enrichît, ne jouît encore aujourd'hui des différentes découvertes dont elle était redevable à des hommes élevés au-dessus des autres par leur esprit, leur talent et leur génie.

Les supériorités que déploient à nos yeux les rangs et la fortune, ne sont pas le gage non plus d'une supériorité de bonheur individuel ; mais nous les considérerons comme étroitement unies à l'intérêt public, si nous nous souvenons que les unes sont le résultat inévitable de la liberté de l'industrie et du salutaire établissement des propriétés, et que les autres sont une institution ingénieuse, essentiellement nécessaire à la stabilité de l'ordre social.

Que faisons-nous donc lorsque nous animons les hommes contre toutes les supériorités ? Nous abusons, pour les tromper, de leurs sentiments d'envie ; nous les rendons inquiets des fictions de leur esprit et jaloux des fantômes de leur imagination ; et tandis qu'ils vont à la découverte de toutes les sommités pour les détruire, ils négligent de descendre au fond de leur cœur pour y préparer et pour y cultiver leur moralité, cette semence de bonheur, la meilleure et la plus éprouvée.

Ah ! laissons le système de notre félicité sur la Terre sous la garde de son divin inventeur. Ce qui fut de tout temps, a sûrement un rapport avec la nature des choses. La perfection ne nous est pas connue ; mais lorsque nous voyons comment notre science orgueilleuse met tout en confusion, nous devons chercher avec d'autant plus de soin les

traces et les signaux de cet ordre universel dont nous sommes environnés, de cet ordre à jamais instructif, et qui paraît visiblement une suite, un enchaînement de gradations et un mélange d'uniformités dans les principes et de variétés dans les développements. Et si l'on voulait composer un système de bonheur en relations avec nos sentiments secrets, on s'appliquerait à établir une correspondance entre les habitudes de notre pensée et le spectacle de la nature ; car nous cherchons toujours un refuge dans les hauteurs inconnues, lorsque les passions de la terre nous brisent ou nous repoussent.

Aussi les âmes tendres, si l'on songe encore à elles, les âmes tendres et pieuses ne pourront jamais s'amalgamer avec le principe de l'égalité absolue ; il est trop étendu, trop indéfini pour leur faiblesse ; elles ont besoin d'échelons, elles ont besoin d'un terme, d'un repos, d'une station. Il leur faut une perspective que leur émotion puisse saisir ; il leur en faut une sur la Terre, une en dehors d'elles-mêmes, une en rapport sensible avec cette méditation intérieure et toujours ascendante qui leur fait chercher dans le ciel un consolateur et un juge. C'est encore un genre de bonheur que les idées nouvelles contrarient, mais elles sont en discorde avec tous les sentiments naturels.

L'influence de l'égalité sur notre vie ordinaire, sur notre conduite privée, sur les relations d'homme à homme, présente encore une question qui se lie à mon sujet, et ce n'est pas la moins importante. La morale atteint par ses ramifications aux différentes

sources de la félicité publique, et pourrait à elle seule remplir la tâche du génie et en gouvernement et en politique. Cependant la morale, si grande dans son but, est soumise à chaque instant aux contradictions de l'intérêt personnel, et l'on ne peut lui ravir aucun de ses secours sans compromettre son autorité. Elle avait à peine une force suffisante pour nous diriger au milieu des anciennes idées sociales, et les difficultés augmentent avec le principe de l'égalité, avec toutes les confusions qu'il entraîne.

La grande masse des hommes a besoin d'être circonscrite dans ses vœux et dans son ambition. Les prétentions illimitées ne peuvent s'accorder avec la mesure de ses lumières et avec les lois immuables de la nature. Cependant l'effet immédiat de l'égalité absolue est de détruire la multitude innombrable de compartiments introduits dans la société par la distinction des états, des rangs et des fortunes ; et l'homme se trouve alors dans un espace ouvert de toutes parts et dont il ne peut garder les différentes avenues.

Comment d'ailleurs lui parler de ses devoirs lorsqu'on l'occupe à tout moment de ses droits ? Comment lui parler de réserve et de retenue, lorsqu'aucune barrière, aucun terme ne se présentent à sa vue ? Comment lui parler de sacrifices obscurs, lorsque la société entière n'est plus qu'un théâtre ? Comment lui parler enfin d'indulgence et de générosité, lorsque pour soutenir son crédit et pour assurer son avancement politique, il a besoin de se prêter à toutes les irritations de la multitude ?

Les consignes données par la morale ne peuvent être entendues au milieu du bruit, au milieu de l'effervescence tumultueuse de vingt-cinq millions de camarades, qu'aucune idée politique ne répartit en diverses cases, qu'aucune distinction de rangs ne sépare.

Les consignes données par la morale ne peuvent être écoutées lorsqu'on ajoute à toutes les passions individuelles, dont elle devait être le régulateur, une passion politique la plus ardente de toutes, et lorsqu'on y associe un peuple entier par la suggestion inconsidérée des idées d'égalité.

Enfin, les consignes données par la morale ne peuvent être respectées au milieu d'une nation qui a besoin d'introduire un nouvel Évangile pour soutenir, par la foi, le plus inouï de tous les systèmes.

Observons encore qu'aujourd'hui l'opinion publique ne peut plus servir de guide à la morale ni lui prêter assistance. Ses voiles sont trop fines pour aider à faire route au milieu des flots tumultueux de l'égalité. C'est donc par un respect de réminiscence envers cette opinion que les législateurs de France décrètent encore à tout moment *la mention honorable* en récompense d'un sacrifice ou d'une action remarquable. Cette *mention honorable* est devenue une monnaie sans cours : le balancier qui la frappe paraît d'une structure colossale, et cependant elle sort du coin sans empreinte.

Qu'on nous explique une vérité de sentiment, mais dont la cause est confuse ou difficile à fixer ? Qu'on nous dise pourquoi, depuis l'établissement du système de l'égalité, depuis son adoption géné-

rale, aucune autorité dans l'État n'a plus le pouvoir d'honorer ni de déshonorer personne ?

C'est peut-être que les prétentions universelles, suite nécessaire d'un pareil système, ne laissent plus le temps d'admirer, n'en donnent plus le goût à personne. C'est peut-être que chacun aujourd'hui se portant dans l'arène, toutes les places de l'amphithéâtre sont vides, ou que si on les occupe un moment, c'est avec un ardent esprit de parti, avec un esprit animé par un seul intérêt, et non, comme autrefois, avec un sentiment cultivé par l'étude de différents modèles.

Il y avait, avant l'égalité parfaite, peu d'acteurs en proportion du nombre des juges ; il y a maintenant peu de juges en proportion du nombre des acteurs, et ce changement suffit pour enlever à l'opinion son empire.

Tout le monde est rival, chacun est en mouvement au milieu des passions politiques, et ces passions, sous le règne de l'égalité, ne finiront jamais. Or, comme elles vivent et de haine et d'amour, l'estime alors ou s'éteint ou s'oublie, et l'opinion n'a plus de soutien, n'a plus de centre de ralliement. On crée un instant des héros populaires, on leur jette en passant une couronne ; mais si en tournant ses regards en arrière on la voit encore sur leurs têtes, on revient l'arracher, et il ne reste pas même un faux type d'aucune espèce de grandeur. À quoi donc l'opinion publique pourrait-elle se prendre ? Où verrait-elle un guide ? Où trouverait-elle une clarté ? Il faut que, semblable à la Sibylle, elle écrive ses oracles sur des feuilles volantes, et

que leur sens soit dépendant du coup de vent qui les rassemble.

On peut sans doute analyser d'une manière différente le sujet moral que je viens de parcourir ; mais toujours est-il vrai que l'opinion publique doit être comptée au nombre des autorités détruites par le système de l'égalité.

Il existait encore deux supériorités que l'assentiment des hommes avait consacrées : elles étaient anciennes comme le monde, et l'intérêt universel les avait environnées d'un saint respect ; c'était la religion et l'autorité paternelle. On s'est montré jaloux de leur descendant, et la fatale loi du nivellement ne les a pas épargnées.

Le législateur des Athéniens dans sa constitution républicaine, dans sa constitution si renommée, avait eu l'idée d'une supériorité politique, qui, probablement aujourd'hui et de par la science nouvelle, serait dénoncée avec toutes les autres comme une épouvantable aristocratie. Il avait voulu donner aux mœurs et à la vertu une prééminence dans les conseils d'administration et dans les assemblées populaires. Aucun citoyen ne pouvait y discuter les affaires publiques sans avoir été jugé digne de cet honneur et de cette autorité par un examen préalable de sa conduite privée, et chacun avait le droit de poursuivre en justice un orateur ou un magistrat qui serait parvenu par adresse à dérober sa réputation aux regards attentifs des censeurs et à leurs recherches sévères. Est-ce à une petitesse d'esprit, est-ce au mépris des droits de l'homme qu'il faut attribuer cette institution ? Solon, le bon Solon,

n'était guère avancé dans la connaissance mystérieuse et dans l'étude profonde de l'égalité préexistante.

Aucun législateur n'avait aperçu non plus que la justice était une sorte de supériorité dont il fallait se défier comme d'une rebelle au principe de l'égalité. Et en effet la justice est la protectrice des propriétés, et les propriétés, par leur origine et par leur essence, diffèrent toutes les unes des autres. Aussi voyons-nous en France que la justice y est traitée en ennemie des droits de l'homme, en ennemie de la souveraineté du peuple, en ennemie de l'égalité, en ennemie de toutes les abstractions qu'on a substituées à la morale et à la saine raison.

Je cherche laquelle de nos anciennes vertus se trouve en sympathie avec l'égalité absolue, et je ne puis la découvrir.

Serait-ce la prévenance envers les autres ? On était attiré hors de soi par le système d'égards et de déférence que la gradation des rangs avait introduit. L'égalité, en détruisant ces relations, nous a rendus en entier à notre premier amour, à l'occupation de nous-mêmes.

Serait-ce au moins la reconnaissance ? On la considère comme un vasselage, et de toutes parts on aspire à s'en affranchir.

Serait-ce la générosité ? Mais à quelle situation serait-elle applicable lorsque partout on vous parle de droits ?

Serait-ce la bienfaisance ? Mais reste-t-il du mérite à donner, lorsqu'au nom de l'égalité toutes les idées d'usurpation ont été rendues familières !

Serait-ce l'amitié ? serait-ce la fraternité ? Mais l'égalité ne nous rapproche point ; et ce n'est pas la parité des prétentions, c'est leur variété, qui forme un lien durable entre les hommes.

Serait-ce la noblesse et l'élévation des sentiments ? On les dénoncerait comme une apparence de seigneurage ou comme un reste impur d'aristocratie.

Serait-ce plutôt la modestie ? On la prendrait au mot ; car on n'aurait ni le temps ni la volonté de la contredire au milieu du tourbillon excité par l'égalité politique.

Serait-ce enfin la vérité ? serait-ce la franchise ? Mais l'égalité remet la toute-puissance entre les mains d'un maître qu'on ne peut gouverner sans fictions, qu'on ne peut captiver sans un langage artificieusement adapté à la faiblesse de son entendement et à la force de ses passions.

Ah ! combien de pertes à compter ! combien de qualités morales offertes en sacrifice à une seule idée politique ! Mais c'est vous surtout que je regrette, c'est vous que je pleure à jamais, douce pitié, commisération sainte. Vous étiez les sentiments, vous étiez les vertus dont notre faible nature avait le plus de besoin. On vous appelait pour servir d'espoir au malheur et au repentir au milieu des rigueurs de la justice. Vous représentiez sur la terre la miséricorde divine ; vous représentiez cette bonté, la source de notre existence et notre dernière attente. Hélas ! vous êtes disparues, vous vous êtes éloignées ; et nos cœurs, semblables à ces plantes

que la rosée du ciel n'humecte plus de ses larmes, nos coeurs sont dévorés par la plus aride sécheresse.

C'est encore au système exagéré de l'égalité que nous devons ce changement funeste. Un gouvernement quelconque, au moment où il ne peut plus en imposer par aucun ascendant, au moment où l'autorité morale est perdue, se trouve dans la nécessité fatale de recourir sans cesse à l'effroi des supplices, pour soutenir, pour étayer du moins l'édifice des lois : alors on ne parle plus que de prisons, de haches, d'échafauds ; les têtes tombent, roulent sur la place publique ; et c'est en présentant au peuple une coupe de sang, qu'on l'enrôle sous les bannières de la liberté la plus tyrannique. Et certes il n'est que trop disposé à cet esprit féroce, lorsque, sous le règne de l'égalité, et fier du pouvoir qu'elle lui confie, il songe à se venger de la destinée, et confond avec la justice les ressentiments de l'envie.

L'égalité ! Ah ! qu'on retrouve partout le sceau de sa rudesse ! Et y a-t-on pensé ? C'est par elle incessamment que les deux grandes divisions de l'espèce humaine reprendront leur ancienne proportion, cette proportion sauvage que la différence des forces avait déterminée. Le niveau s'était établi par l'effet d'une belle moralité, par le respect des hommes pour les femmes ; et l'égalité, les mœurs qu'elle entraîne, vont détruire ce respect. Ainsi l'on devra à une égalité systématique la perte et le sacrifice d'une égalité réelle, d'une égalité devenue l'heureux résultat de toutes nos idées sociales.

L'égalité absolue serait encore la source d'un grand malheur et l'occasion d'un crime envers le genre humain, si, comme on peut le craindre, elle inclinait à la guerre l'esprit des gouvernements. Et comment éviter cependant qu'on ne cherche à diriger au-dehors l'ardeur et la véhémence des esprits et des caractères, cette exaltation qui naîtra du conflit perpétuel des mêmes prétentions ? Comment éviter que souvent on ne sacrifie la tranquillité extérieure à la nécessité de diminuer au sein de l'État le nombre des hommes rendus passionnés, tumultueux, irascibles, par un système social où l'universalité des habitants d'une immense contrée sont tous combattants ou auxiliaires dans la poursuite du commandement. Les querelles de parti, les factions, les rivalités, en attirant la foule autour du pouvoir, autour des intérêts politiques, inspireront le vœu d'une guerre étrangère, ainsi que l'agrandissement de la population d'un pays a fait connaître le besoin des colonies lointaines.

On ne peut pas calculer à l'avance les effets singuliers d'une contention toujours la même, et à laquelle un grand peuple et tous les individus qui le composent sont continuellement appelés. Le tableau de la société serait absolument changé si l'on ne mettait plus d'intérêt aux divers objets d'émulation et de vanité qui servaient autrefois de distraction à l'ardeur naturelle des esprits.

Je vois naître encore de l'égalité absolue et du mépris des convenances qui en est l'effet naturel, je vois naître un langage incivil, un langage hautain avec les gouvernements étrangers, avec leurs am-

bassadeurs ; et l'impression qui en résultera, souvent dissimulée par politique, mais profondément sentie, entretiendra continuellement un levain d'irritation, et aucune paix, je le crains, ne sera consolidée par l'affection ou par une satisfaction réciproque. Il est une conscience de soi-même en considération comme en toute autre possession morale ; et les doutes dont les chefs de l'aristocratie populaire de France ne pourront s'affranchir, les empêcheront de saisir cet esprit de mesure qui appartient exclusivement à une parfaite assurance. Ils auront toujours peur de n'être pas assez fiers, assez élevés, assez orgueilleux même, et, sans le vouloir, sans y penser, un langage offensant ou des formes d'insulte se mêleront à leur correspondance avec les gouvernements étrangers.

Jetons un regard encore dans l'intérieur. Le principe de l'égalité, converti en passion et en fanatisme politique, amène, ainsi que nous le voyons, la haine de tous les genres de distinction, et cette haine, quand elle est inspirée à la multitude, doit engager les hommes riches à dissimuler leur fortune. La crainte des proscriptions, des violences ou des impôts exagérés, les oblige à se conduire de la même manière à peu près qu'agissaient autrefois les paysans français pour se soustraire au joug de la taille arbitraire. Cependant les propriétaires ne peuvent cesser de convertir leur superflu dans les diverses productions de l'industrie, sans priver une nombreuse classe de citoyens des occupations nécessaires à leur subsistance. Il faut alors que l'État soudoie ces hommes désœuvrés ; et de la nécessité

d'une telle dépense au désir de la rendre active par des entreprises militaires, il y a souvent peu d'intervalle.

Les hommes, au milieu d'une pareille situation, acquerront chaque jour un degré de férocité de plus. Aucune étude, aucune application de l'esprit n'adoucira leurs mœurs ; et le petit nombre de sentiments que l'ignorance et l'oisiveté laisseront subsister, forcés de chercher un intérêt dans leur exagération, compromettront à tout moment la tranquillité publique.

Avant l'époque où la diversité des arts, leur perfection, leur renouvellement continual eurent offert aux riches propriétaires un moyen d'échanger agréablement leur superflu, ils employaient une grande partie de leurs revenus à composer leur maison et à se former un cortège d'une multitude de clients et de serviteurs. On dut voir, avec plaisir, la diminution progressive d'un luxe aussi stérile ; on dut voir, avec plaisir, une quantité prodigieuse d'hommes oisifs et de valets fainéants, remplacés par des hommes laborieux et des citoyens indépendants ; on dut voir, avec plaisir, qu'une direction plus sage dans l'application des dépenses animait, secondait le génie de l'industrie, et donnait à l'esprit humain un nouvel essor ; on dut voir enfin, avec plaisir, que les arts perfectionnés, multipliés autour de la richesse nationale, devenaient ensuite un objet de commerce au-dehors, et contribuaient, par ce moyen, à l'accroissement de la fortune publique.

Une révolution absolument contraire sera l'effet de l'égalité. Le danger des dépenses ostensibles

détruira le règne des arts et de l'industrie, et la seule différence entre les temps anciens et les temps nouveaux sera que l'État, après avoir butiné les riches, soudoiera lui-même les hommes oisifs.

Mais alors le maintien de l'ordre et la conservation de l'harmonie sociale deviendront encore plus difficiles, car les hommes s'agitent dans l'oisiveté ; et lorsque l'éducation n'a préparé leur esprit à aucune étude, à aucun sujet de méditation, le travail et le travail nécessaire peut seul les préserver des plus grands écarts.

On ne veut désormais que des soldats, des cultivateurs et des artisans ; voilà le langage du moment. Mais lorsqu'un État s'est agrandi, lorsqu'il renferme vingt-cinq millions d'habitants réunis sous une même autorité, il ne peut retourner à ses commencements à moins d'y être entraîné par un déluge ou par quelque autre désastre également terrible. On le cherche, il est vrai, ce fléau dévastateur : on le cherche, on l'invente, on l'a presque trouvé ; mais une telle ambition sera déconcertée : elle échouera, malgré tant de soins et d'obstination, au milieu d'un pays que la nature appelle à d'autres destinées ; au milieu d'un pays qu'elle a bénii d'un singulier amour, qu'elle a comblé de ses riches faveurs.

Que l'on commande à la terre de ne plus rendre un épî pour un grain ; que l'on défende aux rivières de ne plus humecter les prairies de leurs eaux salutaires ; que l'on intercepte ces rayons bienfaisants dont la douce chaleur anime avec tempérance le sol fécond de la France ; que l'on brise encore cette

charrue dont l'art ingénieux permet à un seul guide de soulever et de rompre la glèbe où l'on va répandre le germe des plus abondantes moissons ; que l'on renonce enfin à toutes les inventions destinées à multiplier les forces de l'homme ; que l'on arrête encore, par ses vœux, la généreuse prodigalité de la nature ; et en diminuant ainsi la population, on l'obligera de se consacrer toute entière aux travaux des campagnes. Mais si les grandes lois qui nous régissent n'éprouvent point de changement, il y aura constamment un riche superflu après le paiement des salaires de tous ses cultivateurs ; et s'il n'est pas transmis par les propriétaires à la classe des hommes industriels, si la violation de leurs droits les prive de cette liberté, ce même superflu sera distribué, par l'entremise usurpatrice du gouvernement, à ses esclaves ou à ses clients, à des hommes stipendiés pour l'applaudir ou pour servir sa politique.

Il faut nécessairement opter entre ces deux médiations ; et pourrait-on les mettre en balance ? L'une est indiquée par la justice, l'autre appartient à la tyrannie ; l'une entretient le travail et les vertus qui l'accompagnent, l'autre nourrit l'oisiveté et tous les vices qui la suivent ; l'une enfin est en quelque sorte le premier anneau de l'ordre social, l'autre est un brisement continual des liens ingénieux qui unifient sans effort et sans convulsion tous les intérêts des hommes.

C'est pour avoir méprisé les plus anciennes vérités, c'est pour avoir mis en révolution les principes consacrés par la raison et par l'expérience,

que l'intervention fréquente du pouvoir suprême est devenue nécessaire. On reprochait à l'ancien gouvernement de France d'apparaître trop souvent au milieu des relations sociales ; et maintenant qu'on a gêné par la violence le cours naturel des affaires et des transactions, il faut que l'autorité le dirige ; il faut qu'elle pense à tout, qu'elle ordonne tout, qu'elle répare tout. Où est la science qui peut suffire à une pareille tâche ?

Une première loi de contrainte, quand elle s'applique au mouvement vital des sociétés, entraîne la nécessité d'une infinité d'autres ; et les rapports connus une fois dérangés, l'ordre n'est plus le résultat d'une combinaison générale. Le législateur alors, descendant des hauteurs où sa place est marquée, cherche à lever toutes les difficultés une à une ; et s'adressant successivement aux propriétaires, aux cultivateurs, aux fabricants, aux marchands, aux ouvriers, aux vendeurs, aux acheteurs, il entreprend de régler leur marche et de les conduire pas à pas ; mais à mesure que les commandements se multiplient, les mouvements libres s'arrêtent, et l'organisation sociale devient une machine à ressorts à laquelle on est obligé de toucher sans cesse. Et quand on pense que ces divers commandements, substitués à la liberté, sont tous accompagnés de menaces et de vengeances ; quand on pense que la mort ou les fers sont la punition promise aux fautes les plus légères, on a peur de ses moindres mouvements ; on voit partout autour de soi des piques ou des haches, et l'on croit faire route au milieu du tonneau de Regulus.

Heureusement il est hors du pouvoir des hommes d'altérer d'une manière durable les éléments de l'ordre social ; ils en conçoivent le projet dans leur aveuglement, mais la nature est là pour arrêter leur conjuration et pour mettre un terme à leurs audacieuses espérances. Elle aura plus de force pour ramener les hommes à la droite raison, qu'ils n'en déploient pour s'en écarter.

Hélas ! cette perspective ne consolera point des malheurs et des crimes dont nous sommes les témoins. Le présent seul est à nous, et son aspect est horrible. Je m'arrête... car si je particularisais le sujet que je traite, si je détournais mes regards de son vaste horizon, mon cœur serait rempli d'épouvante, et la plume échapperait de mes mains.

On l'aperçoit à chaque instant ; ce n'est pas d'un principe unique, mais d'un enchaînement d'idées, que dépend l'admirable organisation morale destinée à tenir en harmonie les intérêts et les passions des hommes : ainsi l'égalité, qui ne permet ni à la justice, ni à la sagesse, ni à l'opinion publique de régner avec elle, aurait encore pour défaut d'être, par sa nature et nécessairement, un principe dominateur, un principe destructif de tous les autres.

Enfin je reproche au système de l'égalité absolue d'amener insensiblement le mépris ou l'oubli de nos plus beaux rapports avec un être suprême. Ce n'est plus l'esprit, ce n'est plus le génie, ce n'est plus la délicatesse des sentiments, ce n'est plus la pureté de l'imagination, ce n'est plus la raison dans son honorable association avec la morale, ce n'est plus l'homme enfin perfectionné par l'éducation

que l'on encense, c'est la dernière classe du peuple : on lui décerne des honneurs, on lui rend des hommages dont elle aperçoit elle-même la disconvenance, et qu'elle considère en son simple bon sens, comme un honteux témoignage de la plus tremblante flatterie. Et qui jamais surtout eût pu le croire ! c'est en employant les désignations les plus ignobles pour signaler la multitude, qu'on se met à genoux devant elle et qu'on dégrade ainsi volontairement la dignité de l'espèce humaine. Ô Dieu ! pardonnez cette offense ! Tous les hommes sans doute sont égaux devant vous, lorsqu'ils communiquent avec votre bonté, lorsqu'ils vous adressent leurs plaintes, et lorsque leur bonheur occupe votre pensée. Mais si vous avez permis qu'il y eût une image de vous sur la Terre, si vous avez permis du moins à des êtres finis de s'élever jusqu'à la conception de votre existence éternelle, c'est à l'homme dans sa perfection que vous avez accordé cette précieuse prérogative ; c'est à l'homme parvenu par degrés à développer le beau système de ses facultés morales ; c'est à l'homme enfin lorsqu'il se montre dans toute la gloire de son esprit. Ainsi, lorsqu'on le rabaisse avec indifférence au niveau des êtres dénommés comme lui, mais laissés à leur premier instinct par le défaut de culture, et lorsque l'on confond de cette manière tous les rangs fixés par la nature, c'est à l'auteur de cette magnifique ordonnance que l'on manque de respect, c'est à lui que l'on fait injure.

Eh ! quoi ? c'est la première des nations de la Terre, la première autrefois, la plus célèbre au

moins et la plus renommée ; c'est une nation qui a scellé de son nom les plus riches découvertes du génie, les plus beaux monuments des arts, les premiers chef-d'œuvres de l'éloquence ; c'est une nation enfin qui, par la perfection de son goût, servait de modèle à l'Europe ; c'est elle qui, par un aveugle amour de l'égalité, a pris tout à coup pour devise et pour ligne de gloire... oserai-je le dire ? une plume décente peut-elle retracer ces basses qualifications ? Oui, quand elles sont un moment relevées par leur contraste avec la nation qui consent à les adopter, et qui veut bien, à sa honte, leur donner un rang dans l'histoire. Eh bien, c'est elle donc, c'est cette illustre nation qui, par un aveugle amour de l'égalité, et après avoir rempli l'univers de ses pompes, a pris tout à coup pour devise et pour signe de gloire, pour appareil et pour magnificence, *la sans-culotterie et le sans-culottisme*. Quelle chute juste ciel ! quelle dégradation ! Et c'est volontairement, c'est par système qu'on rabaisse à tel point une nation ! Et c'est pour honorer l'égalité qu'on se livre à ces bizarres idées !

Aménité, pureté, séduction des manières, qu'allez-vous aussi devenir ? Vous étiez l'accompagnement des plus douces affections de l'âme et leur touchant interprète ; vous les entreteniez même ces douces affections, en offrant à tous les regards les formes attrayantes de la politesse et de la bonté. Vous êtes disparues, et l'homme semble réduit à ses premiers éléments, à ces fortes passions qui appartiennent au sauvage comme à l'être civilisé.

Et comme on s'est trompé, comme on a mal connu l'état social lorsqu'on a voulu jeter du mépris sur le système entier des égards ! Il n'a été inventé ce système ingénieux que pour tracer une ligne de défense autour de l'amour-propre : c'est un autre Vauban qui l'a conçu, afin de protéger et de couvrir les postes les plus avancés de notre nature morale, nos prétentions et nos vanités.

Mais une puissance dévastatrice n'a rien épargné, et c'est du sein même de notre civilisation qu'elle s'est élevée.

Beautés de la langue française vous méritez bien aussi nos regrets. Vous brilliez encore de tous les ornements dont le génie de tant d'orateurs vous avait enrichies, lorsque des barbares sont venus vous lacérer et vous mutiler. Ils l'ont fait servir cette langue élevée aux plus ignobles querelles. Comment pourra-t-elle reparaître avec dignité ? Ils l'ont forcée à devenir l'interprète de leurs idées sauvages et de leurs farouches passions. Comment pourra-t-elle exprimer désormais toutes les finesse de l'esprit, toutes les délicatesses du sentiment ? Ils l'ont façonnée pour la haine et pour l'insulte. Comment pourra-t-elle représenter encore et l'amour et la compassion ? Ils ont effacé toutes ses nuances. Comment pourra-t-elle peindre le cœur de l'homme, ou comment pourra-t-elle dessiner la nature et ses variétés innombrables ?

Mais les nuances sont des gradations, et la loi de l'égalité pourrait bien aussi les proscrire.

Feraient-on valoir à la louange de nos orateurs de tribunes les nouveaux mots qu'ils ont jetés dans la

langue dont ils font usage ; ces verbes surtout en quantité, et qui atteignent si brusquement à toute espèce de but ; mais ces verbes de leur invention ou de leur industrie, en abrégant leurs phrases, en accélérant leurs mouvements, nous rappellent souvent la rapidité du vautour impatient de saisir sa proie.

Bientôt, à l'aide de tant de rudesse, tout le monde parlera de même ; mais on le veut, on le souhaite. *De même* et tout *de même*, voilà la devise du temps. Certes, avec un semblable goût, il ne nous fallait pas une si riche demeure ; et l'univers, avec ses diverses parures, avec ses renouvellements de scènes, était trop beau pour nous. Il ne nous fallait pas surtout une nature continuellement perfectible ; et nous ferions bien de l'arrêter à ses premiers progrès, afin de jouir du plaisir d'être pareils et sans cesse pareils.

Les habitants des rives de l'Orénoque serrent entre deux planches les tempes de leurs enfants au moment de leur naissance ; pourquoi ne nous propose-t-on pas de suivre cet exemple, afin de nous rendre ainsi tous égaux en esprit, tous égaux en entendement ? À quelles erreurs, à quels dérèglements d'imagination n'est-on pas conduit, quand on veut tout renouveler, tout changer à la fois dans l'ordre social, principes, instituts, usages, opinions, préjugés, habitudes ; les rapports, les liens, les devoirs et les droits.

L'ancienneté de notre âge ne devait-elle pas donner de la défiance sur le mérite des idées qui se trouvent en opposition avec les maximes consacrées

par l'expérience ? Serait-ce donc les yeux fermés que tant d'observateurs attentifs, tant d'hommes de génie auraient traversé l'espace immense des temps ? Comment n'auraient-ils jamais aperçu tout ce que pouvait valoir en félicité l'égalité absolue, l'égalité parfaite ? On avait pénétré le système du monde physique, on avait découvert les lois qui dirigent avec régularité les mouvements de tous les corps célestes, on avait enlevé du milieu des ténèbres de la nature tant d'autres secrets dont les abords paraissaient inaccessibles ; comment, en s'occupant continuellement des intérêts du monde moral et politique ; comment, en examinant, en étudiant sans cesse les forces et les ressorts dont il est composé ; comment n'aurait-on jamais vu que le bonheur social dépendait d'une seule idée, d'une idée à la vérité au-dessus de tous les esprits dans son abstraction métaphysique, mais pourtant si commune et si simple dans son usage et dans son application ? Ah ! périsse à jamais le règne de la philosophie si, par une domination capricieuse, elle voulait sans cesse nous donner de nouvelles lois ; si elle voulait, tous les siècles, établir, commencer une nouvelle dynastie d'opinions et de principes. J'aime mieux le simple bon sens ; il tient au génie par l'expérience, et à la sagesse par sa marche mesurée. Il unit tous les objets par des liens réels, et ne décrit point un cercle dans le vide des abstractions. N'étant pas d'ailleurs égaré par la vaine gloire, n'ayant pas l'ambition de l'originalité, il prend sa part dans la riche accumulation de lumières et de

saines idées qui nous ont été transmises par la succession des temps.

Les hommes systématiques ont un moyen de séduction dont ils savent bien se servir. Ils ont toujours l'air d'être occupés des intérêts du genre humain. Et ce n'est pas que, doués d'une âme privilégiée, ils soient susceptibles d'une compassion universelle ; ce n'est pas même qu'ils soient plus touchés que d'autres des malheurs publics : leur imagination au contraire les enlève aux sentiments profonds ; et, dans leurs courses vagabondes, ils n'ont guère le temps d'aimer. Mais le genre humain convient à leurs idées purement spéculatives ; ils s'attachent à lui pour la commodité de leur esprit ; et comme sa vaste existence appartient à l'avenir de même qu'au présent, ils n'ont point d'époque assignnée pour répondre de leurs essais et pour acquitter leurs promesses.

C'est ainsi que les défenseurs de l'égalité, en voyant les désastres dont elle est l'origine, en appellent aux siècles futurs, et demandent à compter avec la postérité. Ils ne craignent point un tribunal dont ils n'entendent pas les jugements ; et tranquillisés par cette pensée, ils donnent chaque jour une nouvelle extension à leurs principes, et c'est pour l'amour du genre humain qu'ils mettent en effroi toute la Terre.

Je ne ferai point ici de tableaux ; ils seraient déplacés dans un traité philosophique. Il est d'ailleurs des dangers, il est des malheurs, il est des crimes qui n'ont besoin d'aucun peintre ; et ce n'est pas au moment où les feux de l'Etna ravagent la cam-

pagne, ébranlent les cités, que l'on s'arrête à le décrire. Ce sont les premières causes que nous cherchions ; et comme, en morale et en politique, elles tiennent à des idées, subtiles en apparence, mais infiniment substantielles dans leur action, nous devions éviter tout ce qui pouvait distraire de l'attention qu'elles exigent.

Je jette seulement un regard sur les hommes qui ont amené les premiers par leur doctrine l'exagération de l'égalité. Ils ne s'attendaient pas à tant de déférence, et ils auraient été contents d'assurer leur célébrité et de porter au loin leur renommée. On les a crus plus qu'ils ne voulaient et ils gémiraient aujourd'hui de la foi trop crédule de leurs aveugles sectateurs.

Ils n'ont pas moins préparé l'union monstrueuse des idées philosophiques avec les plus violentes passions, union qui semble rappeler le pacte criminel dont nous parle la Bible, le mariage des anges avec les filles des hommes. Il fut la cause du déluge, il fut l'avant-coureur du bouleversement de la Terre ; et dans le rapprochement que je viens de faire, c'est un trait de ressemblance de plus.

Je finis. Nous avons voulu prouver que l'égalité, au milieu d'une immense population, éloignerait constamment du but qu'on doit se proposer dans une association politique ; et en étudiant une si importante question, notre propre croyance à cette vérité s'est accrue. Il faut ou renoncer à l'espérance d'une constitution qui serve de défense à l'ordre public, à la liberté et aux vertus les plus douces et les plus sociables, ou choisir entre les diverses gra-

dations de rangs celles qui peuvent le mieux convenir à l'État dont on veut former le gouvernement.

Ces gradations sont en grand nombre ; la dignité royale est la plus imposante de toutes : mais il en est d'autres encore ; car les distinctions de propriétés, de naissance, de fortune et d'éducation ; les supériorités de mœurs, les supériorités d'âge, la considération attachée aux places ou par leur durée ou par d'autres attributs, la hiérarchie des pouvoirs distinctement prononcée, et soutenue en même temps par des prérogatives réelles et par les divers signes extérieurs propres à donner du relief aux chefs de l'État, toutes ces circonstances sont autant de préparatifs aux idées et aux sentiments de respect ; et en les réunissant, en affaiblissant les résistances, on peut, selon la nature d'un pays, selon son étendue ou sa division, atteindre à l'harmonie sociale et à l'existence d'un gouvernement.

Qu'on y pense, et l'on verra que la plus importante partie de la science politique consiste à régler avec sagesse les gradations dont l'ordre social se compose. Le grand mérite de la constitution anglaise et son principe conservateur, c'est d'avoir pris sur l'égalité ce qu'il fallait et rien au-delà. Mais la plus funeste des exagérations est celle qui tend à une démocratie parfaite par un nivellation absolu. Il n'y a plus alors de société régulière, et toute espérance d'ordre est perdue.

On n'accordera jamais l'obéissance avec la parité des prétentions ; on n'accordera jamais l'unité, la régularité de l'administration avec l'action universelle des volontés ; on n'accordera jamais la

tranquillité intérieure avec le bouillonnement continu de tous les amours-propres et de toutes les rivalités. Enfin, toute autorité prise dans l'opinion, et qui ne s'aide pas de moyens tyanniques, sera toujours incompatible avec cette familiarité générale et monotone, l'une des dépendances de l'égalité parfaite ; car l'ordre social est un composé de moralités, et de moralités délicates, comme notre imagination, comme notre âme, comme l'esprit sur lequel leur pouvoir doit agir.

La Chine contient dix fois plus d'habitans que la France, et il y règne un grand ordre sous un gouvernement doux. Une des principales causes de ce phénomène politique est attribuée au système d'égards consacré par la loi. Un rituel en autorité depuis deux mille ans contient le protocole de tous les signes de respect et de déférence que les Chinois se doivent mutuellement, selon leur état, leurs charges et leurs professions ; et ce rituel est aussi généralement connu qu'exactement observé. Sans doute les niveleurs de France trouveraient tout cela de la servitude ; mais on connaît aujourd'hui parfaitement le résultat de leur système de familiarité universelle, le résultat de leur haine pour toutes les idées de gradation ; on le connaît, ce résultat, et l'on ne peut y songer sans effroi.

On dédaigne aussi toutes les autorités intermédiaires, on méprise leur assistance, lorsque la dictature et remise à une seule passion, à une passion dans toute la vigueur de sa jeunesse ; mais cette espèce de domination n'a qu'un moment de règne, qu'un moment dans ce cours immense de siècles et

d'années auquel les lois sociales et les constitutions politiques sont destinées.

Les novateurs de la France, dans leurs discours, dans leurs combats en faveur de l'égalité parfaite, ont cru qu'ils atteignaient au dernier terme de la philosophie ; mais s'ils avaient pu se placer à ce haut point d'élévation où toutes les vérités se découvrent, s'ils avaient pu seulement y envoyer leurs députés ou leurs commissaires, ils auraient appris qu'ils délaissaient les réalités pour courir en chevaliers errants après une ombre mensongère.

On ne veut pas le voir, mais il faut oser le dire : il n'y a d'égalité que pour le néant et la mort ; mais partout où la vie, partout où le mouvement commence, les gradations sont essentiellement nécessaires. L'Auteur du monde en a jugé ainsi. Nous pouvons bien l'en croire.

Et ce qu'il y a de plus beau dans notre existence morale, c'est de pouvoir, du rapide instant de la vie, c'est de pouvoir de l'étroite enceinte où nous a placés la destinée, rapprocher nos combinaisons du génie de la nature, et les unir, par quelque point, à ces merveilles étonnantes qui nous ont précédés et qui nous suivront.

Mais nous le chercherons en vain cet accord, si nous abandonnons les lois de la morale ; car elles forment un lien entre les idées et les sentiments des hommes, entre les hommes et l'ordre universel, entre la Terre et le Ciel. C'est près de ces lois qu'il faut cultiver le bonheur, si l'on veut qu'il prospère, si l'on veut qu'il se maintienne, si l'on veut qu'il résiste aux orages de la vie et aux efforts impétueux

de nos diverses passions. Ô toi qui l'as fondée, cette morale sainte, et pour affermir nos pas chancelants, et pour fixer les incertitudes de notre esprit, Dieu protecteur du monde, soutiens ce beau système et défends-le contre les atteintes de ses ambitieux ennemis. Ils veulent mettre leur sagesse à la place de la tienne ; ils veulent opposer leurs œuvres fragiles à l'éternité de tes faits. Ton immensité pèse sur leur orgueil ; et dans leur délire d'égalité absolue, un être suprême les importune, et déjà peut-être ils le trouvent de trop au milieu de leurs raisonnements et de leurs principes. Mais lorsque ses autels et ses temples s'ébranlent, les hommes sensibles, les hommes reconnaissants lui resteront fidèles, et ils se jetteront dans l'arche au moment du déluge moral qui menace la Terre, afin de transmettre aux générations nouvelles les opinions religieuses et consolatrices dont on voudrait interrompre le cours.

J'offre à la méditation des esprits sages ces différentes réflexions. Heureux si je pouvais croire à leur utilité ! Heureux si par hasard elles abrégeaient, fût-ce de quelques jours seulement, le temps que l'expérience exige pour instruire les hommes par le malheur !

TABLE DES MATIÈRES

Préface, par Benoît Malbranque	5
RÉFLEXIONS PHILOSOPHIQUES SUR L'ÉGALITÉ (1793)	
Avertissement	7
Réflexions philosophiques sur l'égalité	8
De l'égalité dans ses rapports avec l'ordre public et avec la liberté	11
Des principes annexés au système de l'égalité.	59
La souveraineté du peuple. Les droits de l'homme.	
De l'égalité dans ses rapports avec le bonheur et avec la morale	85

